

Appui au développement des filiales forêt-bois dans les pays du Sud

concepts, revue bibliographique, expérience de la
Coopération suisse, perspectives de l'avenir

Report**Author(s):**

Gasana, James K.; Sorg, Jean-Pierre

Publication date:

1997

Permanent link:

<https://doi.org/10.3929/ethz-a-004418157>

Rights / license:

[In Copyright - Non-Commercial Use Permitted](#)

Intercooperation
Organisation Suisse pour le
Développement et la Coopération
Berne

Ecole polytechnique fédérale de Zurich
Dépt. des recherches sur la forêt et le bois/
Chaire de sylviculture
Groupe de foresterie pour le développement
Zurich

Appui au développement des filières forêt-bois dans les pays du Sud

**Concepts, revue bibliographique, expérience de la
Coopération suisse, perspectives d'avenir**

par James K. Gasana

avec la collaboration de Jean-Pierre Sorg

Zurich

Décembre 1997

TABLE DES MATIERES

<i>Abréviations</i>	4
1. INTRODUCTION	6
2. CADRE CONCEPTUEL	7
3. METHODOLOGIE	10
4. REVUE DE LA LITTERATURE	11
4.1. Concepts de filière	11
4.1.1. Définition et rôle de la notion de filière	11
4.1.2. La filière bois	11
4.1.3. Analyse de filière	12
4.2. Quelques théories et stratégies à considérer pour le développement de la filière forêt-bois	13
4.2.1. Courant structuraliste	13
4.2.2. Courant institutionnaliste	14
4.2.3. Dualisme financier	14
4.2.4. Economie informelle	15
4.2.5. Ajustement structurel	15
4.2.6. Technologies appropriées	16
4.3. Formes d'organisation socio-professionnelle des activités de la filière forêt-bois	17
4.3.1. Entreprises gérées par des propriétaires individuels	17
4.3.2. Entreprises gérées par des communautés villageoises	18
4.3.3. Entreprises coopératives	18
4.4. Stratégies utilisables pour le développement de la filière forêt-bois	19
4.4.1. Appuis à la promotion de la petite entreprise forestière	19
4.4.2. Institutions de promotion de la petite entreprise	19
4.4.3. Assainissement du cadre politique	20
4.4.4. Utilisation de leviers macro-économiques	21
4.5. Conclusion sur la pertinence de l'approche filière dans la promotion de la prise en charge des opérations de la filière forêt-bois par les communautés villageoises	21
5. EXPERIENCE DE LA COOPERATION SUISSE EN MATIERE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES BOIS	23
5.1. Stratégies de la DDC et d'INTERCOOPERATION en matière d'appui au développement des filières bois et a leur prise en charge par les communautés villageoises	23
5.2. Détermination des bénéficiaires des projets	25
5.2.1. Disparités dans les approches d'identification des projets	25
5.2.2. Disparités dans la détermination des bénéficiaires	26
5.2.3. L'Etat est souvent le plus grand bénéficiaire des appuis	26
5.2.4. Les acteurs non ruraux de la filière bois ne sont pas assez appuyés	27
5.3. Appui de la coopération suisse a la filiere foret-bois dans les pays en développement	28
5.3.1. Au niveau national	28
5.3.2. Appui aux organisations privées	29
5.3.3. Appuis aux acteurs de la filière bois et aux groupes cibles	29
5.4. Stratégies d'apport d'appuis aux bénéficiaires	33
5.4.1. Appuis minimalistes	33

5.4.2. Appuis intégrés _____	34
5.4.3. Appuis systémiques _____	35
5.5. Formes d'organisation des bénéficiaires _____	36
5.5.1. Structures communautaires _____	36
5.5.2. Coopératives et groupements _____	37
5.5.3. Autres formes d'organisation _____	37
5.6. Technologies utilisées dans les projets de développement des filières forêt-bois _____	38
5.6.1. Technologies traditionnelles et intermédiaires _____	38
5.6.2. Technologies modernes _____	38
5.6.3. Valorisation des produits forestiers non ligneux _____	39
6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS _____	39
6.1. Conclusions _____	39
6.2. Recommandations _____	42
<i>Bibliographie</i> _____	45
<i>Annexe 1:</i> Exemple de cycle de production de la filière bois, exigences en investissements et savoir-faire technologique, dans un cadre de foresterie paysanne et communautaire _____	49
<i>Annexe 2:</i> Contacts établis pour la préparation de l'étude _____	50

Abréviations

AEFB	Projet d'Appui aux Entrepreneurs Forestiers et du Bois (Rwanda)
APAK	Appui à la promotion des articles en céramique (Rwanda)
BIT	Bureau International du Travail, Genève
CEDOTEC	Centre dendrotechnique, Le Mont-sur-Lausanne
CESA	Central Ecuatoriana de Servicios Agrícolas (Equateur)
CFPF	Centre de Formation Professionnelle Forestière de Morondava (Madagascar)
CIRAD-Forêt	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Dpt. des forêts, Montpellier (France)
CNPAR	Centre National de Promotion de l'Artisanat Rural (Burkina Faso)
DDA	Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, Berne (aujourd'hui: DDC)
DDC	Direction du développement et de la coopération, Berne
FAO	Food and Agriculture Organization, Rome
FDP	Programme Forêt et Développement Paysan (Madagascar)
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, Eschborn (Allemagne)
MARGOAS	Marcala et Goascaran (Honduras)
ONG	Organisation non gouvernementale
PAB	Projet Promotion Artisanale du Buyenzi (Burundi)
PAFOMA	Programme d'Appui à la Foresterie du Mali
PAS	Programme d'ajustement structurel
PLAFOR	Plan Agroforestal Chuquisaca (Bolivie)
PROFOR	Programa de Repoblamiento Forestal Cochabamba (Bolivie)
UBUBAJI	« Menuiserie » en langue kinyarwanda. Abrégé pour le Projet d'Appui à la Menuiserie Rurale (Rwanda)

Préface

Les filières forêt-bois (productions ligneuses, produits forestiers non ligneux) gagnent en importance dans l'approche des secteurs forestiers nationaux et dans les programmes de coopération au développement. Pourtant, les conditions-cadres dans lesquelles s'inscrivent les filières ainsi que les modalités de fonctionnement sont encore souvent mal connues.

Avec l'appui de la Direction du développement et de la coopération, Intercoopration a pris l'initiative d'approfondir le sujet sur la base des expériences de la coopération suisse et d'organisations étrangères, moyennant l'apport d'un éclairage théorique, pour en dégager des recommandations pratiques.

Un premier document de synthèse rédigé par M. James K. Gasana, soumis à une large consultation, a servi de référence à un atelier organisé en août 1994 à Berne, réunissant plus de 20 participants pour débattre de « *L'appui aux communautés villageoises des pays en voie de développement pour la prise en charge des opérations de la filière bois* ». L'énorme travail de recherche, d'analyse et de synthèse fourni par M. Gasana, enrichi lors de l'atelier, aboutit à une série de conclusions et de recommandations pertinentes en matière d'appui au développement de filières forêt-bois rurales dans les pays du Sud.

Face à l'intérêt manifesté pour cette étude, la décision a été prise d'en assurer la publication sous une forme quelque peu différente et allégée. Je suis heureux de présenter cet ouvrage à un nombre aussi grand que possible d'intéressés. Je souhaite que les discussions et les réflexions qu'il ne manquera pas de susciter permettront d'améliorer « l'approche filière » et de mieux tirer parti de l'interface entre les populations rurales pauvres et les ressources de la forêt et de l'arbre.

Zurich, décembre 1997

Jean-Pierre Sorg

1. INTRODUCTION

Depuis plus d'une dizaine d'années, la Suisse appuie les communautés rurales dans plusieurs pays en développement tels que Madagascar et le Rwanda en Afrique, la Bolivie et l'Equateur en Amérique latine, dans la création de boisements pour la satisfaction des besoins en produits forestiers et l'amélioration des conditions de vie. Dans certains cas, les plantations réalisées avec des essences à croissance rapide comme les eucalyptus sont déjà exploitables et dans d'autres, les produits d'éclaircies peuvent être valorisés. A cette étape de la coopération avec ces pays, il serait utile de savoir comment les producteurs s'organiseront pour la valorisation de leurs productions, et de connaître les premiers effets socio-économiques de ces productions sur les milieux ruraux.

Des perspectives d'exploitation de ces nouvelles ressources du monde rural s'inscrivent dans le cadre de l'appui à la foresterie paysanne et communautaire et au secteur privé du bois. L'effort investi dans la création de ressources forestières par les communautés rurales des pays pauvres ne connaîtra pas de succès durable si celles-ci ne sont pas en mesure de valoriser leurs productions en raison d'un manque d'organisation et faute d'objectifs socio-économiques clairs. Or, des problèmes se présentent dans certains cas, par exemple en Bolivie, en Equateur, à Madagascar, au Rwanda, où des essences d'introduction récente, comme *Pinus patula* et *Pinus radiata*, connaissent des problèmes de débouchés, surtout pour les petits produits d'éclaircie, car elles sont encore peu connues des consommateurs.

Dans divers pays, la Suisse apporte un appui aux communautés villageoises pour la recherche de solutions aux problèmes posés par la mise en valeur des ressources de la forêt et de l'arbre. Elle appuie également des petites entreprises et des artisans du bois.

C'est dans ce cadre qu'Intercoopération a pris l'initiative d'effectuer une analyse des expériences accumulées dans les projets de la Coopération suisse en matière de contrôle des filières forêt-bois par les communautés rurales afin d'en tirer des recommandations, notamment pour une recherche action devant être lancée par le Programme de foresterie et développement paysans (FDP) à Madagascar.

Le Programme FDP a pour objectif, entre autres, le développement d'une foresterie paysanne par les habitants des villages et hameaux de la région d'Antananarivo. Actuellement, les premiers boisements appuyés par FDP dépassent l'âge de 10 ans et donnent des produits d'éclaircie valorisables. Le Programme souhaite initier une recherche-action visant à tester diverses formes d'appui au moyen d'activités clairement identifiées, en se basant sur les expériences réalisées ailleurs. Comme la formule projet n'est pas préconisée pour ce type d'appui, la question est de savoir comment les producteurs eux-mêmes seraient en mesure d'exercer un contrôle sur la valorisation de leurs ressources en prenant en charge les opérations de la filière bois. Le but est non seulement d'obtenir un prix rémunérateur pour le producteur, mais aussi de l'inciter à soigner sa plantation et à réinvestir pour les mêmes objectifs après la coupe. En outre, il y aurait pour les communautés rurales concernées des possibilités supplémentaires de création d'emplois ou d'occupations pour les paysans en période de soudure. Ainsi, plutôt que de risquer de ne pas mettre en valeur les ressources dont elles sont les artisans, les communautés rurales pourraient réaliser une croissance économique en jouissant équitablement de leurs productions. Dans ce cadre, la recherche-action envisagée par FDP vise les objectifs ci-après:

1. comment mettre en valeur la matière première produite dans les boisements des communautés rurales, en utilisant les capacités humaines locales?
2. comment assister les communautés rurales dans l'exercice d'un contrôle sur la valorisation de leurs ressources ligneuses?
3. comment réaliser une répartition optimale de la valeur ajoutée entre les producteurs des communautés rurales.

Ces objectifs s'inscrivent dans une préoccupation globale consistant à contribuer à trouver les meilleures voies pour l'amélioration du bien-être des ruraux pauvres, et de promouvoir une gestion soutenue des ressources forestières des communautés villageoises par la mise en place d'entreprises forestières viables contrôlées par les producteurs.

2. CADRE CONCEPTUEL

Les approches du développement de la foresterie dans les pays du Sud ont beaucoup évolué depuis la fin des années 70. Une attention croissante a été accordée à la foresterie communautaire et un accent particulier a été mis sur la participation des communautés rurales à l'effort de reboisement visant la satisfaction de leurs besoins alimentaires et en produits ligneux. Les résultats enregistrés en cette matière sont généralement jugés intéressants (Arnold 1991, DDA/Intercooperation 1991). Cet effort doit être poursuivi.

Dans ce cadre, il importe que les producteurs puissent obtenir une rémunération juste de leurs efforts, afin qu'ils restent intéressés à investir dans les activités forestières. Ces ressources peuvent également contribuer à l'amélioration du niveau de vie du monde rural et à l'intégration des communautés villageoises dans la vie économique et sociale de leurs pays. C'est surtout à cette condition qu'on obtiendra des ruraux qu'ils s'identifient avec l'objectif de conservation qui, en général, ne correspond pas à une demande sociale dans les pays pauvres. En raison de la pression démographique croissante et de la marginalisation des exploitations agricoles, la capacité du secteur agricole de créer de nouveaux emplois diminue. Quant aux emplois du secteur industriel moderne, l'accès des ruraux pauvres y est très limité. C'est donc dans le secteur non agricole de l'économie rurale, notamment dans la filière forêt-bois, qu'il faut développer de nouvelles possibilités d'emploi.

L'émergence et la viabilisation de petites entreprises forestières dans le milieu rural pourraient induire des résultats économiques et sociaux intéressants les couches les plus pauvres de la société rurale. D'après Arnold (1991), le revenu et les possibilités d'emploi provenant des forêts revêtent une importance particulière pour les démunis en raison de la facilité d'accès et du très faible niveau de capitalisation et de compétences nécessaires. Malgré les potentialités existantes, les cas où les communautés rurales propriétaires de boisements ont été appuyées systématiquement dans le contrôle de l'exploitation, de la transformation et de la commercialisation de leurs productions ne sont pas fréquents. Pourtant, la logique qui prévaut dans l'appui aux actions communautaires en amont devrait être étendue sans rupture à l'aval. En effet, sans l'intégration totale des bénéficiaires dans une dynamique visant le développement durable des ressources forestières et la transformation socio-économique du milieu rural, les programmes

habituels d'aide au développement risqueront, dans les pays les moins avancés, de se transformer en institutions caritatives.

L'intégration des bénéficiaires dans le développement des ressources constitue une tâche complexe, qui est la finalité même de l'effort du développement rural. Les maillons successifs de la filière bois impliquent, comme le montre l'annexe 1, des niveaux technologiques plus élevés, des investissements d'infrastructure et d'équipement croissants, une gestion et des opérations de commercialisation plus sophistiquées ainsi qu'une infrastructure institutionnelle adéquate. En revanche, d'un maillon à l'autre, la filière dégage une valeur ajoutée croissante qui justifie tout l'intérêt de la faire contrôler par ceux sur lesquels elle repose, en leur faisant occuper la place revenant habituellement aux intermédiaires et aux commerçants. La répartition d'une part aussi élevée que possible des valeurs ajoutées entre les producteurs au lieu d'en laisser la totalité aux intermédiaires, constituerait une incitation puissante au réinvestissement dans la foresterie, elle contribuerait à la force économique des communautés rurales et permettrait d'améliorer leurs conditions de vie.

Les problèmes auxquels la prise en charge de filières forêt-bois par les communautés rurales doit faire face sont nombreux. **Premièrement**, les espèces utilisées dans les programmes de reboisement sont parfois inconnues ou peu connues sur les marchés locaux, où elles peuvent entrer en concurrence avec des essences locales de valeur, d'autres essences mieux connues ou des matériaux autres que le bois. Les produits, surtout s'ils sont de petites dimensions, n'intéressent que peu les marchés urbains et même si les producteurs réussissent à écouler la matière première, leurs marges restent très faibles. Ces lacunes au niveau des marchés empêchent le développement durable de la foresterie paysanne et communautaire. Ainsi, un appui à l'identification de créneaux sur les marchés par des tests portant sur des produits nouveaux, ligneux et non ligneux, peut créer de nouveaux débouchés. Inscrites dans le long terme, les productions forestières ne continueront à intéresser les paysans que dans la mesure où ils pourront valoriser toutes les productions intermédiaires.

Deuxièmement se pose un problème lié au savoir-faire technologique qui représente un intrant important par rapport à l'objectif d'amélioration de la rémunération de l'effort des producteurs. Le savoir-faire technologique contribue à la qualité de la production et, par conséquent, à la valeur ajoutée à chaque maillon de la filière. Ce problème concerne surtout l'exploitation des bois, l'utilisation de l'outillage et de l'équipement appropriés dans les opérations de transformation ainsi que la gestion. Pour la prise en charge de la filière, les producteurs sont limités par leur savoir-faire en matière de transformation, de gestion et de marketing. Des apprentissages spécifiques peuvent s'avérer nécessaires; ils doivent s'inscrire dans une approche de formation créatrice visant à une meilleure utilisation du potentiel humain des communautés rurales.

Troisièmement, la non-organisation des communautés rurales ne permet pas à ces dernières de tirer pleinement profit des opportunités existantes. Il se justifie parfois de promouvoir l'émergence d'organisations villageoises de propriétaires de boisements et d'artisans du bois en vue d'augmenter les capacités de gestion des ressources et d'en maximiser les bénéfices. Cette approche paraît socialement plus acceptable qu'un développement élitiste facilitant l'exploitation des producteurs par les intermédiaires et les commerçants. Elle peut se heurter cependant à des résistances en risquant d'affecter les forces

économiques et politiques intéressées à l'exploitation des ressources. De plus, la diversité des pays et des cultures implique également la diversité des dispositifs institutionnels envisageables.

Quatrièmement, le financement fait souvent défaut, ce qui ne permet pas aux ruraux pauvres de créer leurs entreprises. Etant donné la faiblesse économique du monde rural, les producteurs ont généralement peu d'accès au crédit institutionnel et ne parviennent donc pas à lancer des activités exigeant un minimum d'investissement en capital fixe.

Cinquièmement, il convient de mentionner les problèmes dus à la faiblesse du cadre institutionnel. Une seule institution de promotion ne pourrait assurer de façon optimale tous les appuis dont les organisations rurales ont besoin pour le contrôle effectif de leurs filières forêt-bois. Parfois il faut le concours de plusieurs institutions, ce qui peut poser un problème de coordination. Les chances de réussite seront d'autant plus élevées si ni l'Etat, ni les bailleurs de fonds n'interviennent directement dans la gestion et dans les mécanismes de prise de décision de l'organisation paysanne. Il est important de savoir déterminer les domaines d'intervention de l'organisation étrangère d'aide, des agences officielles et des institutions nationales privées. Il est également important de savoir si le cadre politique général du pays concerné favorise l'auto-organisation du monde rural et permet la promotion de la petite entreprise.

En guise de **synthèse**, il sied de souligner que les contraintes à la prise en charge de la filière bois par les producteurs villageois sont en rapport avec leur faiblesse économique, sociale et même politique, avec le manque de savoir-faire technologique, la faiblesse du cadre institutionnel dans les pays pauvres, les problèmes de marché et d'accès aux marchés. C'est ainsi que souvent, les conditions de ce que Joshi (1988) décrit comme le « seuil d'entreprise » ne sont pas facilement remplies par les communautés villageoises. Et plus on vise à un niveau supérieur de transformation, plus on place le seuil d'entreprise à un niveau élevé. Les programmes d'appui visent normalement à contribuer à la création de ces conditions. Il faut veiller à éviter les échecs pouvant découler du passage trop rapide à un niveau supérieur de transformation avant que l'organisation villageoise n'ait levé les contraintes du nouveau seuil d'entreprise. On ne perdra pas de vue le rôle d'autres structures et acteurs du milieu rural dont les opérations peuvent être complémentaires. C'est également dans ce cadre que les promoteurs de la prise en charge doivent se pencher sur l'équilibre nécessaire entre le contrôle communautaire et l'efficacité, afin d'éviter l'éventualité d'un gaspillage économique et social.

Dans le cadre qui vient d'être tracé, cette étude vise à approfondir les aspects ci-après:

- la contribution de petites entreprises forestières villageoises au développement socio-économique du milieu rural et à la conservation des ressources;
- la possibilité et les conditions de la prise en charge et du contrôle de ces entreprises par les producteurs eux-mêmes;
- les contraintes les plus critiques à la création et à la viabilisation de petites entreprises forestières contrôlées par les producteurs;
- les stratégies suivies par les bailleurs dans ce contexte;
- le cadre institutionnel requis;
- la valorisation des productions intermédiaires et des produits secondaires;

- les domaines à considérer pour une recherche-action préalable au lancement d'un programme d'appui proprement dit.

3. METHODOLOGIE

Pour analyser les expériences de la Coopération suisse en matière d'appui au développement des filières bois, il a été fait recours à des démarches variées, mais complémentaires, visant à tirer parti des activités des projets, des informations pertinentes d'autres organisations d'aide et des enseignements existants dans la littérature. Les aspects suivants ont plus particulièrement retenu l'attention:

- méthodologie d'identification des programmes;
- problèmes liés au type et à la qualité des ressources ligneuses disponibles;
- problèmes des débouchés, produits secondaires inclus;
- modalités de prise en charge des opérations de la filière bois par les communautés rurales;
- problèmes liés au savoir-faire technologique;
- stratégies des promoteurs;
- rôle des institutions publiques et privées.

Démarches de l'analyse

Analyse de documents de projets

Les documents des projets disponibles auprès de la DDC, d'Intercooperation et d'Helvetas ont été consultés. Il s'agit notamment de documents d'identification, de rapports, d'évaluation d'activités, de consultance et de publications spécifiques. Un questionnaire a été envoyé à certains projets pour obtenir des compléments d'information ainsi qu'une contribution à l'analyse.

Recherche bibliographique

La recherche bibliographique a été effectuée pour obtenir des éléments pouvant compléter les expériences des projets à analyser.

Contacts avec des acteurs de projets, des organisations d'aide et des centres spécialisés

Des contacts ont été pris, en Suisse, avec les acteurs de divers projets, surtout d'anciens collaborateurs et des coopérants de passage, afin de partager leur expérience. En outre, des visites ont été effectuées au CIRAD-Forêt, à la FAO, au BIT, à la GTZ et au CEDOTEC.

Une liste des contacts ainsi établis figure à l'annexe 2.

4. REVUE DE LA LITTERATURE

4.1. CONCEPTS DE FILIERE

4.1.1. Définition et rôle de la notion de filière

Les concepts liés à la notion de filière sont décrits dans de Bandt et Hugon (1988) et Morvan (1985). Une des définitions décrit la filière comme un système d'interdépendance rassemblant les acteurs dont les conditions de production sont complémentaires et dont les performances sont en interaction.

Certaines utilisations de la notion de filière ont tendance à réduire le champ de cette définition. Par rapport au marché de consommation, la filière est définie comme un système constitué par un ensemble de réseaux de distribution, de producteurs et d'intermédiaires qui interviennent sur un marché déterminé. Elle peut se définir aussi par rapport à l'utilisation d'une même matière première. En rapport avec le domaine agro-alimentaire, Koulytchizky (1985) précise que cette notion intègre non seulement le cheminement physique d'un produit donné, mais aussi le service qui l'accompagne et le retour du revenu à l'agriculteur de base, à travers tous les stades du système. Cet auteur situe la filière dans un environnement particulier (état des marchés, de la réglementation, des habitudes de consommation et du pouvoir d'achat) soumis aux forces extérieures qui agissent sur la filière (groupes, organisations, institutions).

Devant la difficulté de proposer une définition faisant l'unanimité sur la notion de filière, Morvan (1985) repère les éléments constitutifs déterminants suivants:

- un espace de technologies: la filière est une succession d'opérations de transformation dissociables, séparables, liées entre elles par des enchaînements de techniques et de technologies;
- un espace de relations: la filière est un ensemble de relations commerciales et financières qui s'établissent entre tous les stades de la transformation, découlant des flux d'échanges amont-aval;
- un espace de stratégies: la filière est un ensemble d'actions économiques qui président à la mise en valeur des moyens de production.

La filière regroupe donc les branches-produits reliées entre elles par des échanges de fournisseurs à clients. L'intensité des relations entre divers acteurs établit des liens d'interdépendance qui se traduisent par des intérêts et des contraintes communs. Le développement d'une filière peut ainsi être réalisé par l'intermédiaire de politiques et de mesures globales visant à renforcer la cohérence de l'ensemble.

4.1.2. La filière bois

La notion de filière est un concept souple. Elle se délimite selon le produit à privilégier et selon le contexte géographique (local, national, mondial). C'est ainsi que la filière bois se définit autour de la matière première bois. DDA/Intercooperation (1991) y voient un réseau complexe où interviennent de nombreux acteurs (forestier, bûcheron, scieur, transporteur, commerçant, menuisier, industriel de pâte à papier, etc...) qui sont régis par des lois et des institutions souvent différentes.

Dans le cadre statistique de l'économie nationale, la filière bois peut être délimitée par des branches bien définies. Pour la France par exemple (Monfort 1988), ces branches sont en amont la sylviculture, au centre le travail mécanique, meubles, papiers, cartons, industries diverses et en aval les commerces.

Une telle définition semble cependant limiter l'intérêt à une sous-filière d'une plus grande filière de tous les produits forestiers. En effet, elle fait abstraction des produits forestiers non ligneux qui, comme le montre Iqbal (1993), ont toujours joué et jouent de plus en plus un rôle important dans la vie sociale, économique et culturelle des communautés locales dans plusieurs régions du monde. Il est donc judicieux de concevoir la filière forêt-bois autour des produits forestiers ligneux et non ligneux, si la préoccupation est de les rendre disponibles au consommateur. Ceci se justifie encore par le fait que les mêmes investissements peuvent servir à promouvoir simultanément différentes productions forestières (bois d'oeuvre, bois d'énergie, produits forestiers non ligneux). Cependant, comme toute filière peut être éclatée, selon la ramification de la production ou la segmentation spatiale, en branches pouvant à leurs niveaux être considérées comme filières selon les contextes, on parle de filières de produits déterminés, dans des régions données et pour des secteurs économiques spécifiques. Par exemple, dans une étude sur les marchés de différents produits forestiers réalisée dans certaines régions du Mali, Cissé et Bertrand (1985) décrivent les filières de production, de transport et de commerce du bois. Ils font également la distinction entre une filière bois rurale dans laquelle le producteur paysan s'assure une part substantielle de la valeur du bois et une filière où le monde rural est totalement exclu et qui fonctionne au profit des intermédiaires commerciaux.

4.1.3. Analyse de filière

L'approche filière s'efforce de comprendre l'interaction de complémentarité et de concurrence entre acteurs de poids et de fonctions divers dans une filière, aussi bien dans la production et la commercialisation que dans les services. Selon Morvan (1985), pratiquer une analyse de filière, c'est analyser comment les logiques des agents, des produits et des marchés s'articulent entre elles pour structurer en permanence les systèmes industriels. Cette analyse permet donc de connaître les besoins des petites entreprises et d'identifier la nature des appuis à leur apporter pour un impact à un grand nombre d'unités, à des coûts donnés. A ce sujet, Gamser (1992) souligne qu'il faut reconnaître que les petites unités industrielles opèrent dans un grand système de production et de distribution dont il faut connaître le fonctionnement pour déterminer leurs opportunités et contraintes et concevoir les stratégies de leur développement. L'analyse de filière part du principe que l'assistance à l'échelle de l'entreprise individuelle est coûteuse et inefficace et que les interventions profitant à un grand nombre d'unités sont plus efficaces.

L'importance que l'analyse de filière a acquise depuis plus d'une décennie comme outil de diagnostic dans le but de mieux aider les pauvres résulte de l'échec des projets de développement rural intégré. Le développement de petites entreprises attire de plus en plus l'attention car celles-ci permettent de poursuivre les objectifs à la fois de croissance économique et d'atténuation de la pauvreté (Boomgard et al. 1992). Sen et Mahajan (1993) montrent que l'approche filière pour la promotion de la petite entreprise est une stratégie coordonnée pour travailler à plusieurs niveaux (politiques, programmes, institutions, projets) en vue de la croissance d'une filière donnée, ou de faire profiter de la croissance réalisée dans

cette filière les groupes qui, dans les conditions socio-économiques existantes, en sont exclus. Les avantages de cette approche tels que décrits par Boomgard et al. (1992) sont les suivants:

- la compréhension de la dynamique des réseaux dans lesquels les unités opèrent;
- l'identification des goulets d'étranglement et des points où les interventions peuvent avoir des effets;
- le fait que les interventions proposées à l'issue de la recherche ne recourent pas à la mise en place d'infrastructures lourdes et sont limitées dans le temps ainsi qu'en ce qui concerne leur coût, leur complexité et leur envergure.

L'analyse de filière constitue donc une approche de diagnostic intéressante pour les pays pauvres qui connaissent des contraintes financières et technologiques. Elle permet de mieux identifier les besoins et les atouts des pauvres qui, comme le soulignent Mahajan et Dichter (1990), nécessitent un appui spécial pour devenir entrepreneurs, car ils connaissent des problèmes matériels liés à leur survie, n'ont pas de compétences à vendre, n'ont pas d'accès au crédit institutionnel et sont exposés à l'exploitation des commerçants et des agences étatiques. En rapport avec le secteur forestier, des méthodologies d'analyse et d'enquête « filière bois-énergie » ont été mises au point (Cissé et Bertrand 1985, SEED-CTFT 1991).

4.2. QUELQUES THEORIES ET STRATEGIES A CONSIDERER POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE FORET-BOIS

4.2.1. Courant structuraliste

Les pays du tiers monde sont marqués par des facteurs structurels inhérents au sous-développement tels que l'analphabétisme, le sous-emploi, l'exode rural, l'urbanisation des personnes sans emploi (Guichaoua et Goussault 1993). Ces facteurs mènent à la marginalité socio-économique de populations importantes, notamment dans le monde rural. La pensée structuraliste s'efforce d'expliquer ces blocages. Elle part du fait que deux mondes coexistent dans les pays en développement: le monde urbain rattaché à l'économie moderne et employant une faible part de la population rurale, et le monde rural rattaché en prédominance à l'économie traditionnelle de subsistance et se détériorant avec la croissance démographique et la dégradation de la production (Brasseul 1993b).

Les modèles structuralistes mettent en évidence, entre autres, le manque d'interdépendance, le compartimentage des branches et des régions et la segmentation des circuits (Hugon 1993b). Ils recommandent par conséquent des transformations structurelles. Selon Brasseul (1993b), la croissance, seule, n'est pas développement. En effet, il ne suffit pas d'accroître la production, il faut également modifier la composition du produit, les technologies employées et changer les structures. Le secteur moderne doit par conséquent peu à peu gagner sur le secteur traditionnel grâce à l'extension de l'industrie, ce qui exige donc des politiques économiques visant à promouvoir les changements structurels. Ceux-ci permettraient de développer des activités de transformation, même en milieu rural, qui seraient diversifiées et liées entre elles, et qui présenteraient un potentiel de spécialisation plus important que celui de l'agriculture. Pour les structuralistes, l'industrie joue le rôle d'élément moteur dans

le développement économique (Brasseul 1993b). Dans la même ligne de pensée, le rôle capital que doit jouer l'industrie du bois a été décrit par Westoby (1962).

Les modèles structuralistes sont intéressants pour expliquer les blocages du développement des filières bois dans les pays pauvres et pour guider la conception des politiques visant à lever ces blocages. Ce développement ne peut pas être réalisé sans lever certains blocages structurels, notamment ceux qui sont liés à la déconnexion des producteurs de certains marchés urbains et à la segmentation des circuits. Comme le souligne Douglas (1983), la simple superposition de l'industrie moderne sur le secteur rural, sans croissance de la productivité et du revenu des ruraux pauvres, ne permet pas de réaliser un développement. La mise en cohérence des facteurs du développement des filières bois peut donc être réalisée dans le cadre des modèles structuralistes. Une étude réalisée au Rwanda (Projet AEFB/MAGGI et Partenaires 1992) sur l'amélioration des systèmes de transport pour faciliter l'évacuation des productions ligneuses est un exemple de réponse à un problème structurel, le blocage de l'accès aux marchés.

4.2.2. Courant institutionnaliste

Les institutionnalistes privilégient l'organisation du système économique, la structure du pouvoir qui le contrôle et le système de valeurs qui le caractérise (Brasseul 1993b, Stevens et Jabara 1988). Le progrès économique dépend non seulement de la technologie, mais aussi des institutions. Ce n'est pas le marché, considéré comme une institution parmi tant d'autres, mais la structure d'organisation qui répartit les ressources. Alors que pour les structuralistes, le développement est synonyme de croissance accompagnée de changements structurels, pour les institutionnalistes il est synonyme de croissance accompagnée de changements efficaces des institutions ou des structures sociales (Brasseul 1993b).

Stevens et Jabara (1988) soulignent que pour un objectif de développement rural donné, l'attention doit être accordée aux fonctions économiques nécessaires, dans le but de vérifier si l'environnement institutionnel est adéquat et de prévoir les modifications qu'il doit subir. Ils indiquent que lorsque les institutions ou organisations sociales capables d'exercer les fonctions économiques requises n'existent pas, il est nécessaire d'en créer de nouvelles ou de modifier des institutions existantes afin d'accélérer le développement.

Le rôle de l'environnement institutionnel et de l'organisation sociale dans le développement du secteur rural en général, et forestier en particulier, est de plus en plus reconnu. Cernea (1985) montre qu'un important facteur de vulnérabilité des sociétés rurales réside dans l'absence ou la faiblesse des organisations de base capables de gérer les actions des groupes. Cernea (1992) souligne l'importance de l'organisation des hommes et de leurs institutions pour la réussite des programmes de reforestation. Il déplore que, dans le passé, les programmes d'aide ont privilégié l'investissement dans les aspects techniques au détriment de l'organisation sociale et de la promotion des institutions de développement du secteur forestier.

4.2.3. Dualisme financier

Dans les économies duales caractérisant les pays en développement, le secteur rural connaît une pénurie de financement en raison de taux d'intérêts élevés, voire usuriers (Hugon 1993b). Pour les petits

entrepreneurs ruraux, la situation est aggravée par le siphonnage du crédit institutionnel par le secteur moderne de l'économie, situation décrite par la notion de dualisme financier (Douglas 1983).

Hugon (1993b) décrit les rôles des secteurs financiers informels et institutionnels dans une situation de dualisme financier. Le système institutionnel concerne le secteur moderne et finance les activités commerciales et spéculatives. Le secteur informel, qui bénéficie d'un bon ancrage social et d'un faible coût, touche la population non « bancarisée ». Hugon relève cependant qu'il reste des besoins non financés par ces deux systèmes, notamment les activités agricoles, artisanales et industrielles.

Le dualisme financier constitue donc un frein au développement des petites entreprises rurales, celles de la filière bois incluses, car les capacités d'investissement des ruraux dans les pays en développement sont précaires.

4.2.4. Economie informelle

Les économies non-officielles ou parallèles jouent un rôle essentiel (Hugon 1993a). L'importance de l'économie informelle va croissant en Afrique, avec l'épuisement des possibilités de création d'emplois publics et para-publics (Hugon 1993b). En rapport avec la filière bois, il peut s'agir de petites entreprises qui se développent en relation avec la matière première provenant de la forêt.

Les particularités du secteur informel forestier sont décrites par Poschen (1994). Les petites industries forestières sont localisées en milieu rural près de la matière première; elles sont très liées aux activités agricoles, leur production est de moindre qualité, à de faibles prix, pour des groupes à faibles revenus. Elles offrent cependant des emplois aux groupes pauvres, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Buttoud (1989) relève que l'approvisionnement et le commerce des combustibles ligneux représentent une activité intense, caractérisée par une efficacité économique très forte due à la compression des marges bénéficiaires des divers agents successifs des filières informelles.

Le secteur informel est devenu plus dynamique en termes de création d'emplois et d'offre de services économiques dans les pays en développement. Il est intéressant de constater dans les études décrites par la FAO (1988) que le secteur informel forestier peut regrouper, selon les pays, jusqu'au deux tiers des entreprises, en majorité basées en milieu rural. Le BIT s'est préoccupé de la promotion du secteur informel par des actions de soutien à l'amélioration des compétences et de l'équipement ainsi qu'en appuyant le regroupement en associations. Ces efforts concernent également le secteur forestier (Poschen 1994).

4.2.5. Ajustement structurel

Dans le contexte des crises financières, la nécessité de gérer la dette a contraint les pays du tiers monde à adopter des programmes d'ajustement structurel. Selon Hugon (1993b) les PAS visent à transformer l'économie de rente administrée en une économie de marché, celle-ci étant censée jouer un rôle régulateur. Les conséquences en sont le désengagement des Etats et la responsabilisation des acteurs privés. Les producteurs privés doivent assumer activement certaines fonctions liées à leur propre développement. Cependant, cette libéralisation accrue a créé au cours des dernières années une situation de concurrence intense entre les petites entreprises forestières des pays en développement, menant à une chute des prix (FAO 1988).

Les PAS mènent à une logique de marché incontournable. La question de l'intégration des producteurs de bois villageois dans cette logique est posée. Comment repenser l'organisation de la production à toutes les étapes de la filière bois, dans une situation de coupures de budgets où, selon Ela (1994), les petits paysans sont brusquement sevrés par l'Etat qui se désengage de plus en plus des processus de production et de commercialisation, laissant les ruraux sans structures d'accompagnement?

Les réponses à ces questions devraient apporter des éléments permettant de faire profiter les producteurs des possibilités accrues de commercialisation qui s'ouvrent aux produits locaux, suite au renchérissement des produits de substitution importés. Au Rwanda par exemple, Bahigiki (1992) fait observer que le PAS a créé des conditions favorables à l'artisanat du bois et que les artisans ont pu bénéficier de cette situation grâce à l'existence de projets de promotion du bois, dont le projet UBUBAJI de la DDA.

4.2.6. Technologies appropriées

Selon Jeans et al. (1991), les technologies appropriées répondent aux besoins et aux priorités des producteurs, valorisent leurs compétences et leurs ressources, et sont compatibles avec les préférences des marchés, les attitudes culturelles et le support d'infrastructure. Ils ajoutent que ces technologies ne recourent pas à l'intensification du capital, dépendent moins des biens importés au coût des devises et ne posent pas de problèmes de maintenance et de réparation.

Le concept de technologie appropriée est souvent abordé en relation avec les technologies des pays développés conçues dans des conditions d'abondance de capital et de rareté de la main-d'oeuvre. Douglas (1983) note que dans les pays en développement, la situation est inversée. De Brandt et Hugon (1988) décrivent les problèmes découlant du flux des technologies des pays du Nord vers ceux du Sud et montrent la lourdeur des coûts de la dépendance dus aux redevances technologiques et aux dépenses de l'assistance technique complémentaire. Cette dépendance bloque durablement le processus de développement et les flux des technologies semblent, selon ces auteurs, avoir peu contribué au développement scientifique et technique des pays bénéficiaires. Les flux n'ont pas induit de dynamiques industrielles; celles-ci requérant en effet, d'après les mêmes auteurs, des capacités complémentaires en termes de gestion, de maintenance et de commercialisation ainsi que des modalités d'intégration des techniques que la faiblesse du tissu industriel ne peut souvent pas satisfaire.

Il apparaît donc que les technologies recourant davantage à l'intensification du travail manuel pourraient mieux contribuer au développement, surtout dans le monde rural qui connaît une abondance de main-d'oeuvre. Selon Douglas (1983), les pays concernés ne pourraient pas relever ce défi en recourant aux technologies des pays développés, car ce n'est pas seulement le volume d'emploi qui importe, mais aussi sa répartition spatiale. Selon la FAO (1981), le choix de technologies appropriées pour la transformation des produits forestiers doit contribuer sensiblement à la stabilisation, à l'emploi et au revenu des communautés rurales.

Le concept de technologie appropriée couvre aussi la nature des biens à produire. Selon Douglas (1983), la notion de « produit approprié » est aussi importante que celle des moyens appropriés pour le produire. Il est parfois recommandé que le produit soit, en partie du moins, destiné à l'utilisation dans le milieu où il est produit. Une telle production doit également générer des revenus utilisés localement, sous forme de

produits ou de salaires. La technologie appropriée est, par conséquent, celle qui crée une valeur ajoutée locale très élevée.

Dans les pays en développement, le problème des technologies appropriées en rapport avec la valorisation des bois issus d'une production paysanne reste presque entier, surtout là où il s'agit d'espèces exotiques mal connues des utilisateurs, comme les pins et les eucalyptus, ou lorsqu'il s'agit de matériel d'éclaircie de petites dimensions. Le Centre Technique Forestier Tropical a mis au point des technologies et des machines artisanales destinées à la valorisation des petits bois en Afrique (Parant 1991, Parant 1994).

En milieu rural, le concept de technologie appropriée concerne aussi la transformation de la matière première ligneuse paysanne. Parant (1994) propose l'organisation de « chaînes artisanales » constituées de machines artisanales semi-mobiles pour le sciage, le séchage et le traitement du bois, utilisées sous forme de location de temps de machine, pour la valorisation de ressources dispersées dans une situation de carence de compétences. Les loueurs peuvent être des entrepreneurs individuels ou des associations d'artisans ou de producteurs.

Le problème des technologies appropriées devrait être posé en rapport avec les activités situées en amont de la production ligneuse, en tenant compte du rôle des produits forestiers non ligneux dans les programmes de reforestation. Selon Iqbal (1993), les produits non ligneux pourraient constituer, pour la majorité des pays pauvres mal dotés de ressources forestières, les seules possibilités d'exportation de produits forestiers. L'exigence de nouvelles approches d'aménagement en découle.

4.3. FORMES D'ORGANISATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES ACTIVITES DE LA FILIERE FORET-BOIS

Avec l'importance croissante de la filière forêt-bois dans l'ensemble des petites entreprises de transformation et de fabrication, il existe une grande diversité des structures sociales et des formes d'organisation de la production selon les pays et les segments de la filière. La littérature contient surtout des indications sur les entreprises gérées par des propriétaires individuels, mais on trouve aussi les cas d'associations de producteurs et d'entreprises communautaires.

4.3.1. Entreprises gérées par des propriétaires individuels

La FAO (1988) relève que la plupart des petites entreprises forestières font partie du secteur traditionnel informel et s'occupent surtout de la collecte et de la transformation des produits forestiers non ligneux. Elles impliquent essentiellement les ménages paysans et les membres des groupes socialement et économiquement défavorisés tels que les femmes et les paysans sans terre. Ces entreprises connaissent les désavantages suivants:

- faible capacité à saisir les opportunités de commercialisation et à établir des stratégies;
- le relatif isolement du petit entrepreneur qui ne peut pas recruter des employés qualifiés;
- qualité médiocre des produits résultant de l'emploi d'une main-d'oeuvre faiblement qualifiée et d'un équipement rudimentaire

4.3.2. Entreprises gérées par des communautés villageoises

Les organisations villageoises bâties sur la participation communautaire ont joué un rôle important dans la création des ressources ligneuses villageoises. Elles pourraient jouer un rôle semblable dans la mise sur pied d'entreprises de transformation et de commercialisation des produits forestiers. Selon Oksanen et Rijssenbeek (1988), l'entreprise forestière communautaire représente un moyen de faire participer les communautés villageoises aux bénéfices de leurs boisements, plutôt que d'en faire profiter les seuls intermédiaires. Ces auteurs décrivent des situations de la Sierra péruvienne où les communautés rurales gèrent des petites industries de fabrication de chaises, de carbonisation, de traitement de poteaux et de perches, de sciage et de menuiserie.

D'autres expériences décrites par la FAO au Pérou, dans le Département de Cuzco, montrent que le contrôle communautaire des ressources ligneuses peut se heurter à des problèmes lorsque les communautés connaissent en leur sein des disparités socio-économiques. Les modes de distribution des revenus découragent les membres les plus pauvres qui contribuent plus que les riches aux travaux de reforestation.

Selon Cernea (1992), des sous-groupes de communautés non concernés par des conflits internes peuvent représenter des structures sociales plus efficaces en vue de mener des actions forestières.

Le contrôle exercé par les structures communautaires semble plus facile, dans certains pays, lorsqu'il tire parti des droits ancestraux des communautés locales sur les ressources naturelles, d'une part, et des opportunités offertes par les marchés, d'autre part. Lopez et Gerez (1993) décrivent le cas de communautés des montagnes d'Oaxaca au Mexique, qui ont lutté avec succès contre l'exploitation de leurs ressources ligneuses par des concessionnaires, obtenant de l'Etat le droit de les exploiter et de les aménager elles-mêmes. En Bolivie, les communautés d'Indiens Chiquitano se sont organisées pour demander à l'Etat la reconnaissance de leurs droits coutumiers sur les ressources forestières et l'octroi de concessions de forêts (Smith 1993).

4.3.3. Entreprises coopératives

L'entreprise coopérative est probablement le meilleur moyen par lequel les ruraux pauvres peuvent devenir des entrepreneurs et exercer un contrôle sur leurs ressources. Selon Ela (1994), les associations coopératives villageoises constituent la seule base possible d'un développement au service des paysans, car elles leur permettent de participer activement. Cet auteur présente l'auto-organisation locale de ce type comme un des premiers moyens de survie dans le contexte des économies qui se dégradent des pays africains car, souligne-t-il, il ne suffit pas pour les paysans d'être nombreux pour être écoutés, il leur faut aussi être organisés.

Il existe plusieurs types de coopératives. Mishra et Shah (1992) distinguent les coopératives élémentaires des coopératives fédérées qui dépendent d'une association ou d'une structure faïtière pour leur survie. La seconde structure offre aux coopératives membres les avantages de l'accès au financement, aux marchés et aux technologies. Harper (1992) distingue les coopératives d'ouvriers dans lesquelles les membres sont propriétaires et salariés de celles dont les membres sont des entrepreneurs indépendants. D'après le même auteur, les facteurs les plus critiques pour la viabilité des coopératives sont le choix du mode de gestion (par une personne ou un comité de personnes) et la détermination de la gamme des

objectifs sociaux et économiques. Il indique que la direction exercée par une seule personne et la poursuite d'une grande gamme d'objectifs sociaux permettent d'escompter un plus grand succès.

Le rôle et les modalités de promotion des coopératives du secteur forestier pour le développement rural sont décrits par Kilander (1992). Le rôle des coopératives villageoises dans la promotion de la petite entreprise forestière rurale et dans la réduction de la dépendance par rapport aux intermédiaires est abordé par la FAO (1988). Lázaro et al. (1993) relatent le succès d'une fédération coopérative de communautés Yanasha du Pérou dans sa lutte pour la reconnaissance de l'existence de ces communautés et pour la participation à la gestion des ressources forestières amazoniennes.

4.4. STRATEGIES UTILISABLES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE FORET-BOIS

4.4.1. Appuis à la promotion de la petite entreprise forestière

Dans le passé, les programmes d'aide à la promotion de la petite entreprise ont mis l'accent sur un appui intensif consistant en la mise à disposition de moyens financiers et d'assistance technique aux unités choisies et à la formation. Cette approche n'a pas permis d'atteindre un nombre élevé de petites entreprises et s'est avérée coûteuse à l'échelle de l'unité bénéficiaire. Elle a ouvert le champ à une nouvelle génération d'appuis dits « **minimalistes** » (Sen et Mahajan 1993), par lesquels le promoteur met l'accent sur un facteur critique plutôt que sur l'ensemble des contraintes d'une filière. Selon la typologie des petites entreprises réalisées par Mahajan et Dichter (1990), les appuis minimalistes peuvent viser le crédit, la technologie, la formation, l'infrastructure, le marketing ou la structuration des producteurs. Les programmes de ce genre fournissent par exemple des fonds aux taux du marché. Même s'ils sont moins coûteux par bénéficiaire, ces appuis ont l'inconvénient d'ignorer d'autres facteurs importants en matière de développement des entreprises.

Les **appuis intégrés** consistent en apports directs d'aide à un groupe ou à plusieurs petites entreprises, pour lever plusieurs contraintes à la fois dans des domaines comme le crédit, la formation, l'assistance technique, le développement de l'entrepreneuriat et le marketing (Gamser 1992). Il s'agit d'une stratégie considérée comme étant coûteuse par bénéficiaire et qui donne par conséquent peu de satisfaction.

Les **appuis systémiques** dépassent les frontières institutionnelles et considèrent les relations complexes entre les politiques et les acteurs d'une filière (Mahajan et Dichter 1990). Il peut s'agir d'actions montrant l'impact des politiques ou servant à appuyer des changements de politiques.

4.4.2. Institutions de promotion de la petite entreprise

Les ONG constituent la meilleure voie pour la promotion des petites entreprises, notamment de celles qui sont gérées par des associations (Teszler et Kolstee 1990). Selon la FAO (1988), les ONG peuvent aider les petites entreprises forestières à établir des liens avec des marchés plus étendus et plus actifs, en leur fournissant l'information pertinente et en favorisant les flux de produits et d'intrants.

Dans leur description de la problématique du développement de la petite entreprise rurale, Sen et Mahajan (1993) notent qu'en matière de lutte contre la pauvreté par le développement d'activités de marché, les services étatiques et les agences d'aides ne sont pas indiqués dans l'exécution. Ces auteurs

sont d'avis que la promotion du développement équitable est mieux assurée par des institutions spéciales. Pour des communautés marginalisées du monde rural, vivant dans des zones enclavées et dans un environnement politique hostile, ces institutions devraient créer des infrastructures, servir d'intermédiaires technologiques, développer de nouveaux débouchés, influencer la création d'un cadre politique favorable.

Sen et Mahajan (1993) notent également qu'une organisation seule ne pourrait pas assumer toutes ces fonctions, ce qui exigerait un réseau d'institutions pouvant se compléter dans l'appui aux petites entreprises.

4.4.3. Assainissement du cadre politique

Le développement des filières exige la définition de certains objectifs politiques. Selon Sen et Mahajan (1993), les objectifs critiques à viser peuvent être l'amélioration du revenu des couches pauvres d'une population, le contrôle de l'entreprise par le groupe cible, la durabilité de l'action de l'entreprise.

Cependant, dans les pays en développement, les systèmes de marché ne permettent pas automatiquement aux pauvres d'être à même de contrôler les ressources auxquelles ils pourraient accéder, en raison de l'existence de barrières structurelles. Selon Mead (1992), l'identification de ces barrières permet de proposer les domaines nécessitant des changements des politiques ou des interventions sous forme de projets.

Il faut donc évaluer et comprendre l'impact des politiques des pays et des agences d'aide, en rapport avec la filière forêt-bois. Il s'agit par exemple des politiques concernant les prix, l'accès à la matière première, l'accès des pauvres à la terre, certaines politiques gouvernementales et certaines approches de l'aide internationale. Bahigiki et Eijkelenboom (1993), sur la base de l'exemple du Rwanda, résumant comme suit les facteurs qui freinent le développement de la filière forêt-bois:

- utilisation de matériaux importés pour les marchés publics;
- attitude défavorable à l'utilisation de matériaux locaux, entretenue par les acteurs puissants (Etat, bailleurs, entrepreneurs);
- grande différenciation sociale entre les acteurs puissants ci-dessus et les petits entrepreneurs et artisans du bois, qui ne facilite pas la négociation des marchés;
- déconsidération des produits locaux du simple fait de leur provenance rurale et de l'octroi d'un prix faible;
- *a priori* défavorables quant à la fiabilité des petits artisans et des producteurs de bois en ce qui concerne la qualité des produits et le respect des délais, qui ne tiennent pas compte de la précarité des moyens de travail.

Les problèmes de ce genre ne peuvent être résolus que par une détermination politique en faveur de la filière bois. Teszler et Kolstee (1990) indiquent que la création d'un environnement économique favorable par des mesures politiques appropriées stimule la demande de biens et de services produits par les producteurs et les artisans pauvres, plus que n'importe quelle assistance technique ou appui institutionnel. Selon la FAO (1988) d'autres mesures politiques en faveur du développement des petites

entreprises forestières peuvent être l'allégement des règles d'accès aux marchés publics, la décentralisation des achats de l'Etat en faveur des centres ruraux, la promotion de l'union de petites entreprises pour l'exécution de commandes importantes, l'octroi d'exclusivités à certains produits dans les marchés publics, la facilitation de l'accès aux matières premières, la levée des obstacles aux petites entreprises dans les codes forestiers qui favorisent les monopoles de distribution.

4.4.4. Utilisation de leviers macro-économiques

Les leviers macro-économiques sont des mesures indirectes qui n'impliquent pas d'appuis aux unités individuelles, mais qui apportent des améliorations à l'ensemble du système auquel elles sont appliquées (Boomgard et al. 1992, Griffon et al. 1991). L'analyse de filière s'efforce d'identifier les variables sur lesquelles les leviers peuvent exercer le maximum d'effet. Certaines variables, par exemple la politique monétaire et celle du crédit, peuvent concerner l'ensemble de l'économie d'un pays alors que d'autres, comme les prix aux producteurs, peuvent porter sur le secteur rural seulement (Griffon et al. 1991). D'autres exemples donnés par Gamser (1992) sont:

- l'introduction d'innovations technologiques pour viabiliser une production à petite échelle;
- l'amélioration de la circulation de l'information pour établir des liaisons commerciales;
- la modification d'un élément d'une politique permettant de réduire les coûts de production des petites entreprises dans une filière donnée.

4.5. CONCLUSION SUR LA PERTINENCE DE L'APPROCHE FILIERE DANS LA PROMOTION DE LA PRISE EN CHARGE DES OPERATIONS DE LA FILIERE FORÊT-BOIS PAR LES COMMUNAUTÉS VILLAGEOISES

Avec l'épuisement des possibilités d'emploi dans le secteur agricole dans plusieurs pays en développement, les filières forêt-bois paysannes sont appelées à occuper une place importante dans la lutte contre la pauvreté rurale et dans l'amélioration des revenus des producteurs villageois. Les interventions visant à développer la contribution des ressources ligneuses au bien-être du monde rural doivent donc s'efforcer, non seulement de connecter les producteurs aux marchés, mais aussi de les faire participer pleinement aux bénéfices découlant de leurs productions.

L'approche filière permet d'identifier les entraves à cette participation et de concevoir les appuis au développement de la filière forêt-bois en fonction de ces entraves. Le point de départ est la reconnaissance du fait que le producteur villageois est un acteur central et non un simple fournisseur de matière première ligneuse. Il doit par conséquent être aidé à exercer un contrôle sur sa production, par la maîtrise de son écoulement et l'amélioration de son pouvoir de négociation vis-à-vis des acteurs plus puissants situés à l'aval de la filière.

Cependant, comme il y a interdépendance entre acteurs d'une filière donnée et interaction de leurs performances, ces branches paysannes ne peuvent se développer que si l'ensemble de la filière se développe, ce qui implique la participation de tous les acteurs socio-économiques et institutionnels concernés.

Les pouvoirs publics doivent donc adopter des politiques permettant d'instaurer un environnement socio-économique favorable à la participation de l'ensemble des acteurs. Cependant ces politiques ne suffisent pas. Elles n'auront d'effets que si des appuis intensifs sont apportés aux niveaux où les contraintes sont identifiées. A ce sujet, la notion de noeud de force (Boomgard et al. 1992, Morvan 1985) devrait permettre de guider les interventions dans la filière. Le premier noeud de force se situe au niveau de la rencontre entre les producteurs villageois et les transformateurs de la matière première. Par leur organisation dans des structures socio-professionnelles efficaces, les producteurs devraient disposer du poids nécessaire pour négocier avec les transformateurs, au cas où ils ne réalisent pas cette fonction eux-mêmes. Le deuxième noeud de force se situe entre le transformateur et d'autres acteurs comme par exemple l'entrepreneur-constructeur ou le menuisier qui imposent des conditions de prix, de qualité et d'espèces, ou encore l'intermédiaire dans la filière du bois énergie qui s'efforce de maximiser sa marge bénéficiaire. Ces noeuds sont analysés dans l'ensemble des relations techniques et socio-économiques. Les analyses mènent à la détermination d'interventions dans les points de confrontation les plus importantes de la filière.

L'approche filière peut donc permettre d'enrichir la conception de la politique d'aide au développement de l'ensemble du secteur forestier. Elle privilégie la cohérence des activités depuis l'amont de la production jusqu'à son aval, ce qui permet de choisir des stratégies pour l'articulation de la micro-économie (projets locaux, productions locales) et de la macro-économie (marchés nationaux). Le gros de l'effort doit porter sur la levée des contraintes à la production de la matière première, à sa transformation, à la commercialisation des produits et à la disponibilité des services requis. Le but ultime est d'établir un cadre dans lequel il n'est plus nécessaire d'intervenir par des projets isolés et coûteux, ou du moins de réduire ce genre d'intervention.

L'instauration d'un cadre participatif adéquat pour le développement de la filière forêt-bois passe donc par:

- l'amélioration des relations entre les acteurs;
- la structuration des corps de métiers;
- l'encouragement de l'émergence d'institutions de promotion;
- la conception de projets ciblant les noeuds dont le contrôle peut assurer celui de toute la filière forêt-bois.

Le développement de la filière forêt-bois signifie donc l'amélioration de son organisation, de son fonctionnement et de sa coordination. Ceci implique la modification des éléments structurels identifiés par les analyses. L'aide internationale à la création de ressources ligneuses villageoises doit ainsi permettre aux pays bénéficiaires d'identifier les éléments critiques à modifier et de mettre en place des programmes assurant aux acteurs de la filière le profit de ces modifications. C'est à cette condition que la filière forêt-bois peut fonctionner. Comme l'a souligné Garrouste (1985), un système ne fonctionne que tant qu'il est organisé.

5. EXPERIENCE DE LA COOPERATION SUISSE EN MATIERE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES BOIS

5.1. STRATEGIES DE LA DDC ET D'INTERCOOPERATION EN MATIERE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES BOIS ET A LEUR PRISE EN CHARGE PAR LES COMMUNAUTES VILLAGEOISES

Le secteur forestier de la DDC est guidé par les principes contenus dans les « **Lignes directrices du secteur forestier de la DDA** » (DDA 1989). Ce document décrit le contexte général des forêts et l'évolution des actions de développement appuyées par la Suisse dans les pays en développement et définit les éléments d'une politique sectorielle. Il précise les formes d'actions prioritaires qui sont la foresterie paysanne et communautaire, la protection et l'aménagement des forêts naturelles, la formation, la recherche et l'appui institutionnel (y compris aux ONG).

Les activités prévues en foresterie paysanne et communautaire, domaine pertinent pour le développement des filières bois villageoises, sont:

- les reboisements communautaires villageois;
- les reboisements individuels;
- la gestion des ressources forestières naturelles;
- l'utilisation et la valorisation des produits forestiers locaux.

Parmi les options stratégiques retenues, on peut noter « *...le renforcement de la responsabilité des communautés dans la gestion de leur terroir. Pour les y motiver, il est indispensable que les produits leur reviennent* ».

Les lignes directrices fournissent une bonne analyse de la situation des forêts des pays en développement en montrant notamment les causes de leur destruction, parmi lesquelles la pauvreté rurale vient en tête. Il apparaît cependant que parmi ces causes devrait également figurer le développement embryonnaire du secteur forestier dans ces pays.

Il semble également que le document n'aborde pas suffisamment les stratégies efficaces d'appui au rôle social et économique des ressources ligneuses, en particulier celles qui ont été développées dans le cadre des actions de foresterie paysanne et communautaire. La référence à la fonction de production de la forêt n'aborde pas intégralement la question de sa finalité sociale et économique. On perçoit bien comment l'agroforesterie doit répondre aux besoins d'auto-consommation des producteurs (bois de feu, alimentation, pharmacopée traditionnelle, artisanat traditionnel, matériaux de construction), mais on ne trouve pas d'approches stratégiques permettant à la production ligneuse de contribuer à élever le niveau de vie des ruraux pauvres par l'amélioration substantielle de leurs revenus. L'une des préoccupations des lignes directrices étant la création d'emplois rémunérateurs dans le milieu rural, on aurait dû indiquer des stratégies permettant d'y parvenir, de façon que ces emplois ne soient pas liés à l'existence du financement de projets.

Cette lacune stratégique provient sans doute du fait que le document est focalisé dans une plus grande mesure sur les produits forestiers que sur les hommes, leurs besoins et leur organisation. Il en résulte

l'impression que les propositions sont essentiellement bâties sur les fonctions de la forêt et que la disponibilité de la matière première suffit à garantir sa mise en valeur économique. Les seuls acteurs pour lesquels les problèmes sont identifiés et les rôles et obligations définis sont les producteurs villageois et les institutions étatiques. S'agissant des rôles et des obligations, la clarification est plus grande en ce qui concerne les institutions étatiques. Il n'y a donc ni problème identifié ni rôle défini pour les autres catégories d'acteurs. Quant aux appuis de la DDC, ils sont bien décrits pour les institutions étatiques, en cohérence avec les problèmes identifiés et la définition des rôles et des obligations. En rapport avec les institutions privées, les appuis sont prévus sans identification des problèmes et du rôle des institutions dans la filière forêt-bois.

Les lacunes stratégiques relevées ci-dessus sont comblées dans le document DDA/Intercooperation (1991) qui recommande que la dimension « *filiale des produits forestiers* » soit intégrée dans les actions de foresterie paysanne et communautaire. Point de départ fondamental, l'analyse reconnaît l'importance de la connexion des producteurs aux marchés: « *...pour s'assurer une certaine sécurité financière, il est nécessaire que les villageois aient la possibilité de vendre ou d'échanger, de trouver des débouchés commerciaux, spécialement pour la production excédentaire de bois et de ses dérivés* ». Le document rétablit le rôle des acteurs de la filière forêt-bois, notamment celui des organisations de producteurs, dont la mise en place doit être appuyée: « *La gestion des ressources s'appuie sur l'organisation de la communauté: elle peut exiger des modifications de l'organisation existante ou la création de structures nouvelles* ». Le rôle de la filière bois est « *...d'assurer la prise en charge de l'arbre par différents artisans et commerçants, afin qu'il soit utilisé au mieux en fonction des besoins des consommateurs* ». De ce document ressort donc la nécessité d'assurer la cohérence des actions en amont et en aval de la foresterie paysanne et communautaire, ce qui passe par des soutiens à l'initiative privée dans la filière forêt-bois.

En matière de développement de la filière forêt-bois, les stratégies d'Intercooperation (1992) sont également explicites. L'aide apportée doit concerner toute la filière et toucher particulièrement le secteur privé afin d'optimiser, en milieu rural, la valeur ajoutée des produits forestiers.

Un autre document de la DDC, la « **Politique sectorielle de la promotion de l'artisanat et de l'industrie** » (DDA 1992), semble être une excellente référence pour la conception du développement à l'aval de la production en foresterie paysanne et communautaire. Malgré son champ limité aux « *villes petites et moyennes* », ce texte fournit une description pertinente du contexte d'insertion des activités de la DDC, définit clairement les objectifs de la coopération et donne un bon énoncé des principes et des stratégies. Son approche de la promotion de l'artisanat et de la petite industrie (PAI) par élimination des goulets d'étranglement est recommandable dans le cas des produits forestiers, car les problèmes sont les mêmes.

En ce qui concerne la définition des objectifs de la DDC en matière de promotion de l'artisanat et de la petite industrie, ce document établit un bon équilibre entre les préoccupations relatives à la croissance et sa finalité sociale et économique. Hormis les spécificités du secteur forestier en amont de la production de matière première ligneuse ainsi que les objectifs écologiques, il devrait y avoir assez de cohérence dans les approches des deux secteurs pour le développement des activités en aval de la production.

Les orientations stratégiques retenues, à savoir l'intégration des projets individuels dans un concept global, l'orientation vers le marché, l'intervention à trois niveaux (entreprise individuelle, organisations intermédiaires, amélioration de l'environnement dans lequel s'insèrent les activités d'entreprises), devraient intéresser le développement de la filière forêt-bois. Il en va de même en ce qui concerne les principes fondamentaux de la promotion de l'artisanat et de la petite industrie, à savoir le soutien de la recherche appliquée, la promotion de la coopération au niveau de l'économie privée, les analyses sectorielles dans le but d'établir les concepts de développement, le soutien de l'initiative individuelle chez les partenaires, la création d'un environnement favorable, l'intégration des aspects spécifiques aux femmes, l'utilisation de technologies appropriées, la promotion de la formation d'associations. Il serait donc utile que la DDC harmonise les approches de coopération prévues dans les deux documents de politique sectorielle ci-dessus.

On peut donc tirer comme conclusion que les lignes directrices du secteur forestier devraient clarifier davantage les stratégies de la DDC en matière de développement des filières des produits forestiers, notamment celles qui pourraient permettre de mettre en valeur les ressources villageoises créées dans le cadre des programmes de foresterie paysanne et communautaire. Nombreuses parmi les personnes contactées sont celles qui pensent que dans la pratique, la dimension socio-économique des projets forestiers est parfois éclipsée par leur dimension écologique. Le faible financement apporté au développement de l'aval de la production forestière (environ 3%) contribue à ce décalage.

5.2. DETERMINATION DES BENEFICIAIRES DES PROJETS

5.2.1. Disparités dans les approches d'identification des projets

La focalisation des programmes sur les objectifs écologiques et de production a conduit à privilégier les aspects techniques par rapport aux questions socio-économiques. Le plus souvent, les actions de développement des filières bois ont été conçues *a posteriori* pour résoudre les problèmes qui découlent de la création de nouvelles ressources ligneuses de l'Etat ou des particuliers. Ceci mène à des disparités dans les approches, car ces actions sont conçues en dehors d'un cadre stratégique de référence.

Dans le cadre de CESA, en Equateur, il existe une approche d'identification des actions à mener. Cette ONG privilégie le développement intégré et participatif. Elle travaille avec des petites communes pauvres dans les Andes. Avant de lancer une nouvelle action, elle réalise un diagnostic permettant d'identifier les problèmes avec les paysans dans les communes bénéficiaires et de définir avec eux les objectifs et les activités. Les paysans sont amenés à ressentir les avantages qu'il y a à s'organiser pour ne pas être exploités par les riches. La mise en valeur des ressources ligneuses accompagne d'autres thèmes et n'est pas prioritaire par rapport à l'agriculture et à l'élevage.

Au Rwanda, les actions de protection de la forêt naturelle de Nyungwe avec la participation des populations riveraines regroupées en coopératives sylvo-agricoles ont commencé par la conscientisation des scieurs de long travaillant de manière illicite. Le Projet Pilote Forestier devait convertir leurs activités incontrôlées en une action encadrée et assistée, permettant non seulement la protection de la forêt naturelle, mais aussi sa reconstitution dans les parties dégradées en lisière.

Dans la plupart des autres cas, les projets sont identifiés par les experts forestiers eux-mêmes. Ils peuvent s'intégrer dans une planification nationale (PAFOMA au Mali, AEFB au Rwanda), ou dans une planification régionale (PROFOR en Bolivie), ou encore être conçus hors de toute planification (FDP à Madagascar). Dans certains cas, les actions de développement de la filière bois sont prévues sous la forme de chaînes d'opérations (exploitation, sciage, menuiserie, commercialisation) entièrement gérées par les projets forestiers (CFPF de Morondava à Madagascar).

5.2.2. Disparités dans la détermination des bénéficiaires

Il ne semble pas y avoir de démarche claire dans la détermination des bénéficiaires des actions de développement des filières bois. Chaque projet a suivi sa propre démarche, souvent sans recourir aux apports multidisciplinaires dans un domaine où les spécialistes du bois, les économistes et les sociologues, entre autres, peuvent jouer un rôle intéressant.

Dans les textes apparaît souvent le critère de la lutte contre la pauvreté rurale qui reflète la politique de la DDC. Cependant ce critère figure au niveau d'un sous-objectif, les objectifs principaux étant, comme on l'a vu, la protection de l'environnement et la production. Par conséquent, ceux qui devraient être les cibles des actions sont plutôt des partenaires identifiés *a posteriori* pour permettre aux projets d'atteindre leurs objectifs principaux.

Au Mali par exemple, le PAFOMA a été conçu dans le cadre d'une conjoncture spéciale de lutte contre la désertification, dont l'Etat était le bénéficiaire. Même si des reboisements collectifs ont pu être réalisés par la population, le service forestier n'a pas pu placer à temps ce projet dans une logique de développement de filières forêt-bois basées sur les collectivités locales. Au Rwanda, le projet AEFB devait, entre autres, appuyer l'émergence d'entrepreneurs-scieurs à proximité des plantations créées avec financement suisse, où avaient surgi des problèmes liés à l'écoulement des produits ligneux. Au Bhoutan, l'implantation d'une scierie mécanique avait pour but de satisfaire les besoins de bois du projet, même si cette installation a été vendue à des privés par la suite.

Il existe aussi des projets qui ont démarré avec une définition claire des bénéficiaires et des objectifs en matière de développement de la filière bois. Le projet MARGOAS, au Honduras, visait l'amélioration des revenus par la création d'emplois durables. En Equateur, l'apport d'aide par l'intermédiaire de CESA a permis de résoudre le problème du choix des populations cibles. Au Rwanda, le projet UBUBAJI dispose probablement de la définition la plus claire des objectifs et des groupes cibles. Il vise à la création d'emplois non agricoles en milieu rural par la formation de menuisiers offrant sur les marchés locaux des produits de qualité.

5.2.3. L'Etat est souvent le plus grand bénéficiaire des appuis

Les programmes articulés sur des objectifs essentiellement techniques ont souvent privilégié l'Etat comme bénéficiaire des appuis à la valorisation des productions forestières. Ceci découle non seulement du fait que l'Etat est propriétaire de ressources ligneuses importantes, mais aussi de ce qu'il dispose d'un monopole de négociation de la forme d'aide avec les bailleurs de fonds.

Dans les projets qui appuient la gestion des ressources ligneuses étatiques, les emplois constituent les seuls avantages directs qu'en retirent les populations locales. Dans plusieurs cas, il est avéré que les

emplois sont liés à l'existence de financements externes (projets), les filières autofinancées n'ayant pas pu être développées. De tels projets ne permettent pas de modifier définitivement les conditions d'appauvrissement du monde rural.

Les projets dans lesquels l'Etat est le principal bénéficiaire des appuis correspondent aux deux situations ci-après:

- l'appui consiste à aider l'Etat dans la mise en valeur des ressources qui ont été créées ou aménagées pour son profit (plantations ou forêts naturelles), selon un schéma de gestion en chaîne d'opérations allant de l'exploitation des bois à leur transformation et à la commercialisation des produits finis ou semi-finis;
- l'Etat reçoit un appui pour la recherche de débouchés à ses ressources et pour promouvoir l'émergence d'entrepreneurs privés du bois en aval de la production ligneuse.

Les exemples de la première situation sont le PAFOMA au Mali, les centres forestiers au Rwanda et le programme forestier de Bumthang au Bhoutan. La finalité sociale des actions n'est pas explicite et la filière forêt-bois, entièrement administrée, est liée au financement externe pour sa survie. Ces opérations exercent une concurrence déloyale ou inhibent l'émergence de structures privées. Les problèmes de commercialisation et de transfert du savoir-faire semblent avoir limité la généralisation de cette approche. Le projet de Bumthang au Bhoutan fait exception, car il est parvenu à privatiser les unités économiques qu'il avait créées.

La deuxième situation est illustrée par AEFB au Rwanda. Ce projet a contribué à la recherche de solutions au manque de débouchés pour le bois de *Pinus patula* issu des jeunes plantations créées pour l'Etat dans le cadre d'actions de protection de la forêt naturelle de Nyungwe. Contrairement à la situation précédente, la lutte contre la pauvreté rurale y est possible en raison de l'émergence d'un secteur privé du bois permettant de créer de nombreux emplois durables. Cependant, le succès ne peut être que partiel dans la mesure où les ruraux pauvres ne bénéficient pas des valeurs ajoutées de la filière, la matière première appartenant à l'Etat.

5.2.4. Les acteurs non ruraux de la filière bois ne sont pas assez appuyés

Dans la plupart des cas, les bénéficiaires non étatiques des appuis suisses au développement des filières bois sont des artisans ou des producteurs du milieu rural. Cependant, des exceptions importantes peuvent être signalées. En Bolivie, le projet PROFOR, en s'efforçant de connecter les producteurs de bois aux utilisateurs intermédiaires, fournit des appuis aux menuiseries communales afin de développer leurs débouchés.

Au Rwanda, la coopération suisse a réalisé, avec les projets AEFB et UBUBAJI, des expériences intéressantes concernant les acteurs non ruraux du développement de l'économie forestière. Le travail de ces projets a démontré, parmi les handicaps que connaît le développement de la filière bois, qu'il faut aussi tenir compte des blocages liés aux marchés urbains, de la faiblesse des compétences professionnelles chez les artisans et les entrepreneurs du bois ainsi que des faiblesses financières et organisationnelles des acteurs de l'aval en général.

Le projet AEFB a élargi la gamme de ses bénéficiaires grâce à sa stratégie de structuration de la filière bois par la promotion des corps professionnels. En plus des entrepreneurs-scieurs ruraux, le projet a appuyé des transporteurs, des commerçants, des menuisiers, des entrepreneurs de construction, des ingénieurs de bureaux d'études.

Parmi les acteurs non ruraux méritant une attention particulière dans la conception de stratégies de ciblage des bénéficiaires, figurent ceux qui disposent d'un potentiel financier important, comme les entreprises de construction. Ces dernières ignorent, le plus souvent, les qualités du bois ou ne sont pas informées de ses potentialités et de sa disponibilité. Parfois, celles qui veulent l'utiliser n'y parviennent pas car les circuits commerciaux ne sont pas organisés. C'est ainsi que certains marchés sont récupérés par le métal et d'autres produits de substitution importés, ne générant pas la même valeur ajoutée locale que le bois.

5.3. APPUI DE LA COOPERATION SUISSE A LA FILIERE FORET-BOIS DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

5.3.1. Au niveau national

Au Bhoutan, au Mali et au Rwanda, la Suisse a appuyé le développement de politiques dans le secteur forestier, en mettant notamment à disposition des conseillers dans des projets d'appui aux services forestiers nationaux. Au Rwanda, les interventions suisses se distinguent par une approche de développement de la filière bois intégrée dans la politique de l'ensemble du secteur forestier. En effet, la cohérence remarquable établie entre les projets qui composaient le programme forestier suisse dans ce pays (appui à la Direction des Forêts, recherche, AEFB, protection de la Forêt de Nyungwe) constitue probablement la source d'inspiration la plus importante pour la planification forestière nationale. Ce programme a entraîné un développement extraordinaire du secteur forestier durant les 25 années de son existence.

Un projet a retenu une attention particulière dans l'approche de la filière forêt-bois au Rwanda, l'AEFB. Lancé en 1986 pour renforcer la cohérence des autres actions du programme, il s'intégrait dans la politique forestière nationale car sa création était prévue par le Plan Forestier National (MINAGRI 1987). Ce projet est né de la prise de conscience du fait que la dynamique d'investissement en aval ne se manifestait pas alors que la production ligneuse progressait à un rythme accéléré. Il était donc devenu nécessaire de développer la filière bois dans une stricte logique économique.

Jusqu'au lancement de ce projet, le problème de l'écoulement des produits forestiers et de leur valeur économique n'avait pas été bien posé. Même dans l'aménagement forestier, le référentiel était externe. Le service forestier rwandais s'organisait uniquement pour la production de la matière première et la responsabilité du développement des activités en aval n'était pas définie. L'activité du projet a permis l'émergence de nouveaux entrepreneurs privés du bois et le renforcement des entreprises qui existaient sans le profil requis. Soumis à de nouvelles exigences professionnelles, ces entrepreneurs ont permis d'accroître les flux de bois en améliorant leurs opérations et de développer les débouchés du bois de pin qui était mal connu.

5.3.2. Appui aux organisations privées

En matière de collaboration avec des organisations privées de promotion de la filière bois, la Suisse bénéficie d'une expérience intéressante en liaison avec CESA, une ONG équatorienne. Après 27 ans d'existence, cette ONG doit sa force à l'appui accordé à la cause des pauvres, à la rigueur de son principe de conscientisation des bénéficiaires quant à leurs capacités d'auto-développement, à la conduite d'activités comprises par les paysans et planifiées avec eux, au respect du rythme de vie des paysans, à l'exigence d'une contrepartie de la part des bénéficiaires et aux relations étroites établies entre son personnel et le monde rural.

Avec l'aide de la DDC, CESA assure la promotion de l'organisation des producteurs afin de leur permettre de faire face aux intermédiaires qui les exploitent. Le programme forestier va de la collecte des graines à la transformation du bois des plantations communales de *Pinus radiata* et d'*Eucalyptus globulus*. Ces plantations produisent des bois de petits diamètres dont la valorisation pose des problèmes, surtout lorsqu'il s'agit des éclaircies de pin. CESA part notamment du principe que les producteurs doivent être aidés pour ne pas écouler leur production comme bois rond, mais sous forme de produits transformés. Des formations leur sont dispensées pour la maîtrise des opérations d'exploitation et de sciage en utilisant des technologies appropriées. Une partie du bois scié sert à la fabrication de meubles et de caisses pour la commercialisation des produits agricoles.

Les résultats obtenus par CESA dans l'appui aux ruraux pauvres pour le contrôle de leurs ressources ligneuses représentent une excellente illustration du rôle que les ONG peuvent jouer dans le développement des filières forêt-bois rurales. Par rapport aux projets classiques, ces organisations offrent l'avantage de la maîtrise des approches intégrées et participatives.

Les ONG sont particulièrement efficaces en situation de grande pauvreté, parmi des populations marginalisées par un environnement socio-économique et des pouvoirs publics hostiles. De plus, les ONG locales ont l'avantage d'être en permanence dans le milieu, ce qui est intéressant pour l'exécution de projets qui exigent de la continuité, comme ceux de la filière forêt-bois. Une faiblesse réside dans le temps parfois considérable nécessaire à la réalisation des objectifs dans le cadre d'un processus de conscientisation. Les délais peuvent être trop long lorsque les cadres n'ont pas les qualités professionnelles requises par un volet donné du programme.

5.3.3. Appuis aux acteurs de la filière bois et aux groupes cibles

Actions visant à l'autonomie financière interne des projets forestiers

La recherche de l'autonomie financière des opérations de valorisation des produits forestiers constitue l'une des formes les plus anciennes des interventions suisses en aval de la production ligneuse. Il s'agit des chaînes d'exploitation et de sciage du bois, de fabrication de meubles et de commercialisation gérées par certains projets forestiers, notamment au Bhoutan, à Madagascar, au Mali et au Rwanda. Ces activités peuvent également revêtir un caractère formateur dans la transformation du bois.

Au Bhoutan, les ressources forestières sont abondantes et relèvent du patrimoine de l'Etat. En 1974, la Suisse a lancé un projet forestier dans la vallée de Bumthang et en a confié la gestion à Helvetas. Le projet a notamment monté un atelier de menuiserie pour satisfaire ses propres besoins et, plus tard, ceux

de la population voisine. En 1979, une scierie mécanique a été implantée. La scierie, l'atelier de menuiserie ainsi que d'autres activités ont été vendus à des privés formés par le projet. Ces privatisations se sont réalisées sans difficulté, car les acquéreurs ont bénéficié de conditions souples de paiement et ont été conseillés par la suite.

Au Rwanda, la valorisation de la production forestière dans les centres de Gisovu et de Rangiro était gérée par le projet suisse pour le compte de l'Etat, couvrant la chaîne complète incluant l'exploitation, le sciage, les ateliers de menuiserie, la commercialisation des sciages et des produits finis. Un dispositif semblable caractérisait le CFPF de Morondava, à Madagascar. Au Mali, la mise en valeur du potentiel de la forêt classée de Farako avait été conçue au départ dans une optique de chaîne d'opérations allant de l'exploitation à la commercialisation du bois. Cette conception ne fut pas maintenue.

Les effets sociaux de ces opérations ont été faibles et n'ont guère dépassé les salaires payés à la main-d'oeuvre, la formation exceptée. Le bien-être des populations ne bénéficiant pas des emplois créés n'a pas pu être amélioré. En outre, ces opérations ne constituent pas des modèles d'exploitation viables, car elles exercent dans certains cas une concurrence déloyale et peuvent inhiber la naissance de nouveaux entrepreneurs.

Appui à des communautés rurales pour l'accès aux forêts de l'Etat

L'accès des villageois aux forêts de l'Etat, base d'une activité économique, peut être limité par les codes forestiers (Mali), ou par les intérêts de concessionnaires puissants qui monopolisent l'exploitation des bois (Pakistan). La Suisse a appuyé dans ces deux pays l'organisation de ruraux dans le but de susciter l'émergence d'entrepreneurs dans l'exploitation des ressources naturelles ligneuses.

Au Mali, le service forestier régional de Sikasso a développé une approche d'aménagement participatif impliquant les riverains de la forêt classée de Farako dans les activités forestières. Dans ce cadre, la Suisse a appuyé la formation de paysans aux techniques d'exploitation et de sciage de long. Ainsi, les bénéficiaires de cette formation peuvent exploiter les bois de la forêt classée sans faire de dégâts, améliorer leurs revenus et satisfaire les besoins de leur communauté en produits forestiers. Ils ont acquis en outre une nouvelle technologie qui leur permettra de valoriser le bois de leur propre production (OARS / DREF Sikasso 1993).

Au Pakistan, la Suisse appuie la formation d'exploitants forestiers dans le cadre du Projet KALAM UTROR, un projet bilatéral de développement intégré comprenant un volet d'appui au service forestier provincial. Les forêts naturelles concernées sont exploitées par des concessionnaires puissants qui gèrent tout le circuit du bois et dont les méthodes de travail font des dégâts écologiques. La coopération suisse a appuyé l'émergence de groupes de petits exploitants qui opèrent par contrats d'achat d'arbres sur pied. L'appui à ces exploitants locaux a permis au service forestier provincial de mieux assurer la protection des ressources par des technologies appropriées et un contrôle adéquat. Il a également permis la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie. Cependant, l'avenir des groupes assistés est probablement lié à l'existence du projet suisse. En effet, il n'y a eu, au préalable, ni étude des circuits, ni tentative de réunir les groupes d'exploitants en une seule entreprise, afin qu'ils puissent constituer des circuits de remplacement. Les gros concessionnaires peuvent toujours intervenir. Le projet apporte donc son appui dans le cadre d'une rupture socio-politique locale et de jeux de rivalités commerciales.

Appui à des villageois pour le contrôle de la valorisation de leurs ressources ligneuses

En Equateur, la Suisse, par l'intermédiaire de CESA, appuie les communautés locales pour la maîtrise de la chaîne des opérations allant de l'exploitation à la transformation. Les paysans sont formés à l'utilisation d'un outillage abordable, essentiellement manuel, pour l'abattage et le sciage. Grâce à ce nouveau savoir-faire, les producteurs n'acceptent plus d'être payés dérisoirement par les intermédiaires. Les revenus de la vente ont considérablement augmentés et de nouveaux emplois ont été créés.

Dans le projet MARGOAS au Honduras, la Suisse a fourni un appui à l'organisation des paysans dans le but de développer leurs propres compétences dans l'exploitation rationnelle et durable des forêts naturelles de pin, permettant ainsi de créer des emplois et d'améliorer les conditions de vie. Deux regroupements, totalisant une vingtaine de membres, se sont constitués en 1987 dans la région de Marcala. Les membres sont unis par des liens de parenté et par leur intérêt commun au développement d'activités forestières. Ces paysans ont été formés à de nouvelles techniques d'abattage et de sciage de long, leur permettant de prendre en charge les travaux d'exploitation et de transformation du bois en planches et madriers. Ainsi, une solution a été trouvée à un autre problème, celui de la non-rentabilité de la production de bois rond en raison des longues distances de transport.

Actions par lesquelles les projets forestiers se substituent aux acteurs partiellement déficients dans certains chaînons de la filière bois

Les programmes de foresterie paysanne rencontrent souvent des difficultés en matière d'écoulement de la production des boisements communautaires. Ils peuvent se donner pour tâche de développer les débouchés en prenant en charge certaines opérations de la filière bois, afin de créer une demande et d'y connecter l'offre de matière première. Les cas typiques de cette approche sont les projets PLAFOR et PROFOR en Bolivie.

Le projet PLAFOR se préoccupe des problèmes liés à l'environnement et à la faible disponibilité de terres cultivables qui mènent à l'exode rural. Un appui est fourni dans ce cadre aux paysans pour qu'ils intègrent les activités forestières à leurs systèmes de production, notamment par la recherche de débouchés pour la production ligneuse à base de *Pinus radiata*. Le projet apporte également un appui aux artisans du bois de la ville de Sucre en leur proposant des sciages, ce qui permet d'établir un lien entre les producteurs et les utilisateurs intermédiaires. Dans ce but, le projet a installé une scie circulaire pour effectuer la première transformation du pin acheté aux paysans. Il a par ailleurs appuyé la mise en place d'un centre de commercialisation de meubles où les artisans peuvent vendre leurs produits. En outre, un appui est fourni aux artisans dans les domaines du crédit, de la formation, de l'assistance technique et de la commercialisation.

Malgré ces appuis diversifiés et intensifs, le projet n'a pas obtenu des artisans les résultats attendus. Le remboursement des crédits est problématique, la qualité de la fabrication et la ponctualité des livraisons sont défectueuses. Les problèmes rencontrés montrent qu'une filière cohérente ne se développe qu'avec des acteurs pleinement responsabilisés et oeuvrant dans des conditions qui ne dépendent pas artificiellement de la tutelle d'un projet.

Le projet PROFOR appuie la consolidation d'une foresterie participative visant à renforcer l'économie paysanne, en associant la promotion de la gestion des plantations et la commercialisation des productions ligneuses. Les bénéficiaires en sont les collectivités paysannes et les producteurs industriels. L'écoulement de la production à base d'*Eucalyptus globulus* et de *Pinus radiata*, essences que les utilisateurs locaux ne connaissent pas, pose problème. Afin de le résoudre, PROFOR a créé une unité de menuiserie servant également à la formation. La promotion d'ateliers communaux de menuiserie par la mise à disposition d'équipements et des moyens financiers a également été appuyée.

En ce qui concerne l'appui aux ateliers communaux, le projet n'a pas obtenu les résultats attendus, en raison notamment de la faible priorité accordée par les paysans au travail du bois par rapport aux activités agricoles qui constituent la base de leur économie, du manque de marchés dans le milieu rural, des coûts de production élevés et de la faible qualité des produits.

Appui à des entrepreneurs et artisans ruraux isolés pour augmenter leur compétitivité

En matière de promotion de l'artisanat, la Suisse a financé des appuis aux artisans ruraux au Burundi et au Burkina Faso, pour les rendre plus performants et plus compétitifs.

Le projet de Promotion Artisanale du Buyenzi (PAB) au Burundi a fourni une assistance à des artisans ruraux du secteur informel dans les domaines de l'auto-organisation et de l'auto-promotion, au moyen de la formation comme facteur structurant. Une amélioration des performances et la rupture de l'isolement des artisans ont rapidement été constatées, ce qui a permis à la structure « projet » de céder la place à deux « boutiques régionales » servant de chambres d'entrepreneurs à Kayanza et Ngozi.

Au Burkina Faso, la Suisse a appuyé le Centre National de Promotion de l'Artisanat Rural. Orienté vers la formation des artisans ruraux, ce programme a également pris en compte l'accès aux marchés et le renforcement des tendances associatives. Cependant, le bois n'étant pas un produit local important dans le pays, les artisans l'utilisent peu et il est fortement concurrencé par le métal.

En tenant compte des marchés existants dans les centres urbains, la promotion de l'entreprise et la croissance du secteur artisanal représentent la porte d'entrée du CNPAR. L'appui a eu pour effet de permettre aux entrepreneurs, auparavant isolés, de développer leur capacité de négociation et d'accéder aux grands marchés urbains qui sont qualitativement et quantitativement exigeants. L'insuffisance des moyens financiers est restée le facteur limitant le plus important.

Actions d'appui à la structuration de l'ensemble de la filière bois

Comme il est montré au chapitre 5.3.1, le projet AEFB est le seul à opérer selon une stricte approche filière. Il vise à la structuration du secteur forestier privé rwandais par la mise en contact, la formation et l'information des acteurs de la filière forêt-bois. Sa finalité est la valorisation des ressources ligneuses nationales et la création d'emplois, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain (Projet AEFB 1990).

En matière de stratégie de structuration, AEFB évite de se substituer aux acteurs existants et agit dans le but de renforcer leur organisation. Si les acteurs n'existent pas, le projet favorise leur émergence et leur organisation.

En matière de stratégie d'interventions, AEFB agit à l'échelle globale de la filière bois pour susciter des effets de synergie. Il appuie directement les acteurs d'une certaine importance économique et indirectement toutes les demandes émanant d'acteurs petits et grands. Il agit en tant que partenaire de l'Etat pour représenter les intérêts des acteurs, tâche qui devra revenir aux futures associations privées du bois.

5.4. STRATEGIES D'APPORT D'APPUIS AUX BENEFICIAIRES

5.4.1. Appuis minimalistes

La stratégie d'aide à la petite entreprise par les appuis minimalistes définis au chapitre 4.4.1 est appliquée plus généralement au secteur informel. La plupart des projets forestiers n'en réalisent pas encore les potentialités en matière d'utilisation du bois. Cependant, des expériences intéressantes d'aide aux acteurs du secteur informel par des appuis de type minimaliste ont été réalisées avec le PAB au Burundi, le CNPAR au Burkina Faso et ont été testées par AEFB au Rwanda.

Au Burundi, l'accent a été mis sur l'autopromotion pour éviter d'aboutir à une situation de projet pérenne. Le PAB a d'abord procédé à la formation de menuisiers, de maçons et de charpentiers au moyen d'un système de formateurs itinérants. Au résultat, il faut mentionner non seulement l'amélioration des performances, mais aussi le tissage des liens professionnels entre artisans ainsi que l'apparition de synergies. L'appui de la DDC a ensuite consisté en l'apport d'un fond de garantie pour permettre aux bénéficiaires d'accéder au financement institutionnel.

Au Burkina Faso, le CNPAR a connu moins de succès que le PAB au Burundi. Orienté vers la formation, il a, après sept ans, plutôt généré des assistés, car une politique de formation pouvant servir de support à son action faisait défaut. La faible densité de la population rurale au Burkina Faso n'a pas permis d'appliquer la même approche de formation qu'au Burundi. La dispersion spatiale des artisans burkinabé ne permet pas de les réunir sans provoquer un trop grand manque à gagner et des coûts excessifs. Cependant, la Suisse prévoit d'appuyer ces artisans par un fond de garantie déposé dans une institution bancaire qui bénéficiera également d'un appui lui permettant d'accélérer son implantation dans les zones rurales.

A Madagascar, la Suisse a réalisé une expérience en matière de formation d'ouvriers spécialisés au Centre de Formation Professionnelle Forestière de Morondava (CFPF). Le CFPF a pour objectif, entre autres, le perfectionnement du personnel à tous les niveaux de l'exploitation et de la première transformation (Sorg 1988). Il gère une chaîne d'activités allant de l'exploitation à la vente de bois scié. Il a contribué remarquablement à la mise à disposition, à l'échelle du pays, de compétences dans la transformation du bois. Cependant, les demandes issues de projets étaient plus nombreuses que celles du secteur privé, les entreprises ne manifestant pas assez d'intérêt à investir dans la formation de leur personnel.

Au Rwanda, le projet AEFB, considérant que les acteurs en place ont besoin de petits correctifs pour améliorer leurs performances, a testé l'octroi d'avances aux artisans pour leur permettre d'acquérir de l'équipement. Dans l'expérience de ce projet, cette approche n'est intéressante que si les appuis ne sont ni gratuits, ni obtenus trop facilement.

5.4.2. Appuis intégrés

En rapport avec cette stratégie, il y a lieu de distinguer trois types d'intégration. Le premier type concerne les actions dans lesquelles le développement de filières forêt-bois constitue un volet d'un projet de développement rural intégré. Le deuxième type comprend des projets de développement de filières forêt-bois qui appuient les acteurs indépendants et qui s'articulent sur plusieurs volets, tels que l'assistance technique, la formation, l'appui à la commercialisation, le crédit. Le troisième type concerne les projets qui prennent en charge les opérations de production sur un ou plusieurs segments de la filière.

Projet de développement rural intégré

Au projet KALAM UTROR (Pakistan), l'intégration de l'appui n'a lieu qu'au niveau financier et de la gestion de l'ensemble du projet; l'action concerne en effet l'amélioration de l'accès des villageois aux ressources naturelles gérées par le service forestier provincial.

CESA (Equateur), prévoit l'intégration des aspects relatifs à la filière forêt-bois dans un programme de développement rural géré par cette ONG. L'intégration est conçue dès l'identification du projet et trouve sa place dans le pluralisme des activités qui caractérise les producteurs ruraux. Elle tient compte du fait que même si la petite industrie forestière rurale n'est pas prioritaire dans l'économie rurale, elle constitue une source importante de revenus et peut être intégrée aux systèmes d'exploitation ruraux car fournissant une occupation aux agriculteurs en période de soudure.

Une des leçons tirées de ce genre d'expérience est le fait que la plupart des facteurs de réussite deviennent limitants lorsque la filière forêt-bois rurale doit être contrôlée par les producteurs de la matière première eux-mêmes. La réussite d'un tel contrôle nécessite, entre autres, des appuis aux producteurs dans le domaine de la formation aux techniques d'exploitation et à l'estimation de la valeur des productions, aux techniques de sciage manuel, à l'organisation du système de commercialisation et au développement de marchés.

Le contrôle des filières par les producteurs ne pourrait donc pas être réalisé sans un investissement financier très élevé à l'échelle de chaque bénéficiaire. L'objectif pourrait être atteint si les filières concernent des produits n'exigeant pas de transformations compliquées, comme les poteaux d'eucalyptus, le bois pour les constructions rurales et le bois d'énergie.

Un des objectifs visés par l'appui aux producteurs en ce qui concerne le contrôle des filières basées sur leurs productions consiste à neutraliser les effets néfastes des intermédiaires. En Equateur, la formation des paysans aux techniques d'exploitation et de négociation des prix a permis aux producteurs d'augmenter énormément leurs revenus.

Plusieurs spécialistes sont d'avis que les intermédiaires pourraient jouer un rôle plutôt favorable au développement des filières forêt-bois rurales en assurant la connexion entre les marchés urbains et la production rurale. Cette fonction est particulièrement utile là où les productions se réalisent à de longues distances des marchés. En plus, l'intermédiaire peut disposer d'un savoir-faire et des moyens physiques et financiers lui permettant de gérer des infrastructures de stockage. Il peut donc être nécessaire de favoriser la professionnalisation et la responsabilisation des intermédiaires pour que l'appui aux producteurs mène aux résultats attendus.

Projets à plusieurs volets d'appui à des acteurs indépendants

Le projet UBUBAJI sert d'exemple. Il vise à la création de noyaux d'ateliers aux environs de Kigali pour la promotion du métier de menuisier au Rwanda (Bahigiki 1992). Les appuis ont pour but d'amener les artisans à améliorer leur savoir-faire et à maîtriser les problèmes de disponibilité de la matière première, d'organisation, de financement et de commercialisation par des programmes d'apprentissage. Le perfectionnement des menuisiers ruraux par l'apprentissage avait donné de bons résultats à Nyakizu, au sud du pays (Bahigiki et Mvuyekure, 1988).

Projets qui prennent en charge la production dans certains segments de la filière bois

Le projet PLAFOR (Bolivie) en fournit un exemple dans son action de promotion de menuisiers communaux. Le projet appuie les artisans de Sucre de manière intégrée et intensive afin qu'ils constituent un débouché pour le bois produit par les paysans qui sont également appuyés. Il intervient dans les volets de la formation, de la mise à disposition de la matière première, de la commercialisation et du crédit. L'implication excessive du projet, notamment dans la transformation du bois, crée un certain paternalisme qui ralentit la prise en charge de la filière par les bénéficiaires.

5.4.3. Appuis systémiques

L'approche systémique d'appui à une filière repose sur des acteurs indépendants, dans un système productif qui n'exige que des réponses politiques et institutionnelles pour se développer d'une façon autonome. Dans la filière forêt-bois, les politiques peuvent servir à développer les marchés des produits forestiers, à améliorer la performance des acteurs faibles et à assurer une bonne distribution des revenus aux divers acteurs. Les seuls investissements dans les projets locaux ne suffisent pas à améliorer le niveau des revenus que les paysans peuvent tirer de la production ligneuse.

Cette approche est partiellement suivie au Rwanda par le projet AEFB, qui conçoit que le rôle de tous les acteurs de la filière est essentiel pour le développement du secteur privé du bois. Le comportement de chaque catégorie d'acteurs (producteurs étatiques et privés, entrepreneurs-scieurs, entrepreneurs de construction, menuisiers, transporteurs, commerçants, etc.) affecte le système de production. Il faut donc que les divers sous-systèmes de la filière bois soient communicants en ce qui concerne les flux des matières, des revenus et de l'information. Même les intermédiaires du commerce jouent un rôle utile en assurant les fonctions essentielles du stockage et du transfert de produits, ce qui permet à l'offre et à la demande de se rencontrer.

Selon cette approche, le projet AEFB appuie le développement de la filière bois rwandaise par les interventions ci-après:

- développement de la demande de bois en recherchant des utilisations nouvelles (structures, charpente, marchés ouverts, lames de plafond) et en vulgarisant des techniques permettant d'améliorer la fiabilité du bois dans les utilisations structurales (séchage, traitement contre les ravageurs);
- appui à la professionnalisation et à la structuration des acteurs pour améliorer leurs conditions de travail et leur capacité de négociation;

- sensibilisation des bailleurs de fonds et de l'Etat visant à la mise en place d'une politique d'utilisation des matériaux locaux dont le bois;
- appui à l'établissement de normes régissant les relations entre producteurs et utilisateurs de bois;
- démonstration aux acteurs indépendants de la rentabilité des services de liaison en fournissant des prestations (au prix coûtant pour éviter des rentabilités fictives), pour habituer les opérateurs économiques à y recourir et promouvoir l'émergence de bureaux d'études et d'agences de service dans le domaine du bois.

Grâce à cette approche systémique, AEFB a enregistré, après quelques années seulement, les acquis durables suivants:

- les réseaux commerciaux ont été établis;
- le fait que le bois peut être utilisé dans la construction et pour d'autres ouvrages durables est progressivement reconnu;
- les entrepreneurs-scieurs et les utilisateurs sont conscients des avantages du bois séché et traité;
- l'utilisation du bois de *Pinus patula* pose moins de problèmes;
- la demande de bois, notamment celle de *Pinus patula*, s'est accrue;
- une coopérative d'entrepreneurs-scieurs a été créée;
- deux bureaux d'études privés, spécialisés dans le domaine du bois, sont nés;
- les acteurs paient les services du projet qui prélèvent 5% sur la valeur des transactions, ce qui prouve que les agences privées qui prendraient en charge cette fonction seraient viables.

Cependant, l'expérience de ce projet ne montre pas encore comment les petits producteurs de bois et les petits artisans ruraux pourront profiter de l'appui apporté à la structuration de la filière bois. En effet, une part trop importante de la production ligneuse au Rwanda revient à l'Etat et aux communes, ce qui réduit les possibilités des paysans d'accéder à certains marchés et les empêche d'influencer le prix de vente de la matière première.

5.5. FORMES D'ORGANISATION DES BENEFICIAIRES

5.5.1. Structures communautaires

Dans certains pays, l'appui que la Coopération suisse apporte au développement de filières forêt-bois rurales parvient aux bénéficiaires villageois par l'intermédiaire de structures communautaires traditionnelles. En Equateur, CESA travaille avec les communes pour atteindre les populations paysannes. Au Mali, les tons villageois, groupes d'entraide constitués sur la base d'affinités, pourraient bénéficier d'un programme de développement de filières forêt-bois.

En rapport avec les actions d'appui, les structures communautaires ont l'inconvénient d'être hétérogènes quant à l'âge et au statut des membres ainsi qu'en ce qui concerne leur aptitude à exercer un métier.

5.5.2. Coopératives et groupements

La coopération suisse a une longue expérience de travail avec des coopératives pour le développement de filières forêt-bois. Celle des coopératives sylvo-agricoles au Rwanda, dont l'action a duré de la fin des années 1960 jusqu'au milieu des années 70, est la plus ancienne.

Dans ce même pays, le projet AEFB a amorcé une nouvelle expérience de structuration de bénéficiaires en coopératives. Les entrepreneurs sont nombreux et faibles, en amont face à l'Etat qui leur vend le bois rond, et en aval face aux intermédiaires et utilisateurs du bois. Ce constat a justifié l'appui à la consolidation de la production par la création de KABAKI, une coopérative d'entrepreneurs-scieurs indépendants, qui a apporté plusieurs améliorations dans le fonctionnement de la filière bois. KABAKI peut établir et faire respecter des normes de travail qui protègent les marchés de ses membres en attendant que l'Etat établisse des normes officielles. La coopérative peut commercialiser la production de ses membres sans passer par les intermédiaires et centraliser les services et les besoins des membres, y compris les besoins de crédit.

De l'avis des collaborateurs d'AEFB, une coopérative dont les membres sont également les employés représente une mauvaise formule, permettant mal d'assumer les fonctions d'entreprise. Une coopérative comme KABAKI, dont les membres sont des entrepreneurs indépendants, est susceptible de réussir, car le potentiel d'entrepreneuriat est mis en valeur et une concurrence dynamisante se maintient entre les entrepreneurs, mais de façon moins destructive par le fait même de la solidarité établie par les objectifs de la coopérative.

Au Burundi, le PAB a constaté que les grosses commandes peuvent être acheminées même chez de petits artisans lorsque les clients sont assurés de l'existence d'un potentiel de production et d'une qualité d'exécution. Dans le cadre de la structuration des entrepreneurs, la formation décrite au chapitre 5.4.1 a permis aux bénéficiaires d'identifier leurs problèmes en commun, de découvrir leurs potentiels ainsi que des domaines de complémentarité.

Quant au développement des filières bois rurales avec des groupements, la coopération suisse dispose des expériences de MARGOAS au Honduras et de l'aménagement participatif de la forêt classée de Farako au Mali. L'inconvénient des groupements est que, ne disposant pas de reconnaissance juridique, ils ne peuvent pas mener valablement des négociations avec certains acteurs institutionnels tels que les banques.

5.5.3. Autres formes d'organisation

Dans certains cas, des appuis ont été apportés à des acteurs individuels de la filière forêt-bois sans passer par des organisations socio-professionnelles. En Bolivie par exemple, des menuisiers sont appuyés individuellement par le projet PLAFOR, par l'intermédiaire d'ateliers communaux. Au Pakistan, le projet KALAM UTROR appuie les petits concessionnaires par groupes de 2 personnes. Au Rwanda, le projet AEFB appuie des acteurs individuels tels que les entrepreneurs de construction, les transporteurs, les commerçants, les menuisiers et les bureaux d'études.

De l'avis général des personnes contactées, l'appui à la promotion d'une filière forêt-bois rurale hors des organisations socio-professionnelles est difficile et inefficace vers l'amont, dès lors qu'un grand nombre de bénéficiaires dispersés sont concernés.

5.6. TECHNOLOGIES UTILISEES DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES FORET-BOIS

5.6.1. Technologies traditionnelles et intermédiaires

Dans plusieurs projets financés par la Suisse, les technologies traditionnelles ont prouvé leur valeur socioprofessionnelle, notamment dans les domaines du sciage et de la carbonisation. Les expériences réalisées en Equateur, au Mali et au Rwanda ont montré que la technique du sciage de long est adaptée aux compétences locales, aux ressources disponibles et aux marchés existants.

En Equateur, la coopération suisse, par l'intermédiaire de CESA, a introduit avec succès les techniques de sciage de long et d'abattage avec des outils manuels auprès des paysans. L'accroissement de la productivité du travail leur a permis d'obtenir des revenus plus élevés.

Au Rwanda existe une tradition de sciage de long, mise à profit par le projet AEFB. La situation socio-économique du pays se prête à cette technologie de haute intensité de main-d'oeuvre, non seulement en raison de l'abondance de celle-ci, mais aussi à cause du coût très élevé des facteurs de production importés et de la non-maîtrise de la maintenance de l'équipement mécanique. En outre, le sciage de long n'est pas concurrencé par des technologies modernes dans les circuits existants.

Au Mali, le sciage de long a été introduit avec succès dans le cadre de la gestion participative de la forêt classée de Farako. Cette technique fournit une occupation de saison sèche à un grand nombre de villageois et supprime la pratique traditionnelle de production de bois par équarrissage à la machette, qui entraîne de gros gaspillages.

De l'avis de plusieurs spécialistes contactés, les technologies manuelles offrent beaucoup d'avantages en ce qui concerne la création d'emplois, car la technologie moderne importée a l'inconvénient de créer une dépendance, notamment pour les pièces de rechange. Cependant, une combinaison soignée de technologies traditionnelles et intermédiaires et de technologies modernes peut permettre de créer plus d'emplois en amont. Les collaborateurs du projet AEFB sont d'avis, par exemple, que des machines comme la raboteuse-moulurière, complétant la technologie traditionnelle sur le plan de la qualité de la production, permettraient de développer les débouchés du bois et d'augmenter les volumes de la première transformation manuelle. En effet, le sciage manuel ne permet pas de produire les assortiments de faible épaisseur transformés en lames de plafond. La raboteuse-moulurière, placée à l'aval du sciage manuel permettrait de satisfaire les exigences en qualité et en quantité, à un prix raisonnable, d'augmenter la consommation de bois et de créer des emplois pour les scieurs de long.

5.6.2. Technologies modernes

L'introduction de technologies modernes dans les projets forestiers suisses a généralement eu lieu avec beaucoup de prudence. Dans certains cas, on a cherché à enrichir les technologies traditionnelles ou intermédiaires par des éléments de technologies modernes. Il existe aussi des cas de transfert de

technologies modernes, notamment dans les domaines du sciage mécanique (Rwanda, Bhoutan, Bolivie, Madagascar), de la menuiserie (Bhoutan, Bolivie), du débardage par câble (Pakistan, Bhoutan).

Les leçons tirées de ces expériences vont de l'échec du sciage mécanique au Rwanda, où les coûts du capital importé étaient très élevés et les problèmes de maintenance non maîtrisés, à la réussite de la privatisation d'une scierie mécanique et d'une menuiserie au Bhoutan. D'une façon générale, alors que la valorisation du travail manuel profite aux populations rurales pauvres, les technologies modernes ne créent pas assez d'emplois par rapport à l'effort financier requis. Les technologies basées sur la mécanisation ne devraient donc pas se substituer aux solutions à haute intensité de main-d'oeuvre dans les pays qui connaissent un taux de chômage rural très élevé comme le Rwanda et l'Equateur.

5.6.3. Valorisation des produits forestiers non ligneux

A l'exception de la promotion des productions fruitières et fourragères dans les programmes de foresterie paysanne et communautaire qui accordent une place importante à l'agroforesterie et à la production de graines forestières, la coopération suisse n'a pas accumulé suffisamment d'expériences dans les aménagements forestiers dont la valorisation des produits forestiers non ligneux serait un des objectifs majeurs. Cependant, quelques expériences à petite échelle peuvent être signalées, comme la production de résine de pin et d'huile d'eucalyptus (Equateur), la production de miel (Mali) et la production fourragère sous plantations (Equateur).

Ce dernier cas suscite beaucoup d'intérêt parmi les populations rurales. En Equateur, les paysans encadrés par CESA pratiquent déjà la paissance sous *Pinus radiata*. Cependant, comme le sylvopastoralisme ne relève pas de leur tradition de gestion des ressources ligneuses, on peut constater des dégâts de surpâturage dans certaines conditions. A Cotopaxi par exemple, des dégâts ont été enregistrés pour une charge de 1'000 moutons par jour sur une superficie de 100 ha. Il a été constaté que le sylvopastoralisme à base d'alpacas, de lamas et de guanacos, était moins destructif.

Il semble que le rôle secondaire joué par les produits forestiers non ligneux est dû à la mise en oeuvre de technologies privilégiant des objectifs précis (bois d'oeuvre, bois d'énergie,...) de production ligneuse. Cet aspect du développement incite à proposer un débat sur les technologies d'aménagement aptes à satisfaire les besoins des ruraux.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1. CONCLUSIONS

Sur la base de la riche expérience de la coopération suisse en matière d'appui au développement de filières forêt-bois dans les pays du Sud, l'étude révèle que les ressources ligneuses créées dans le cadre des programmes de foresterie paysanne et communautaire représentent un potentiel énorme de contribution au développement du monde rural. Ces ressources contribuent à satisfaire les besoins d'autoconsommation, notamment en bois d'énergie. Cependant, le problème de la mise en valeur des ressources, pour améliorer véritablement les conditions socio-économiques des producteurs, reste entier dans plusieurs pays. Les projets de développement n'ont qu'une faible maîtrise des stratégies permettant

aux producteurs de prendre en charge les opérations de la filière forêt-bois. Dans bon nombre de cas, les activités situées en aval de la production ligneuse ont été lancées *a posteriori*. L'expérience acquise en matière d'identification des actions et de choix des groupes cibles est disparate.

Les conséquences d'une **mauvaise identification des actions et d'un mauvais choix des bénéficiaires** peuvent être les suivantes, selon les cas :

- les projets deviennent des opérateurs économiques dans la filière au lieu de privilégier leur rôle d'animateurs des acteurs privés;
- les actions mal identifiées conduisent parfois à introduire des technologies non appropriées;
- les effets sociaux se limitent à la création d'emplois salariés au sein des projets;
- les modèles d'exploitation mis en place ne sont pas viables.

Cependant, certains projets ont développé des actions pouvant constituer la base de la conception de modèles viables. Il s'agit surtout des actions :

- qui appuient les producteurs villageois à contrôler leurs ressources par l'intermédiaire de leurs structures sociales, surtout lorsqu'une ONG locale peut être associée à l'animation;
- qui appuient les villageois riverains de ressources étatiques à surmonter les barrières juridiques ou socio-politiques les empêchant d'y accéder;
- qui appuient les groupes d'entrepreneurs et d'artisans ruraux à lever les contraintes qui limitent leurs activités;
- qui améliorent l'environnement de la filière (mise en contact, professionnalisation et structuration des acteurs, organisation des services, circulation de l'information, ouverture de nouveaux débouchés, etc.).

En rapport avec la conception de modèles viables, les **stratégies utilisées pour l'apport d'appuis aux bénéficiaires** fournissent également des enseignements intéressants. Les appuis « minimalistes » semblent donner de bons résultats en vue d'un développement auto-entretenu, surtout lorsqu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une amélioration d'ensemble de l'environnement de la filière forêt-bois. Avantages :

- le coût par bénéficiaire est plus faible;
- la responsabilisation des acteurs est meilleure car le projet n'est pas le facteur moteur des opérations;
- les appuis étant définis selon un facteur limitant, les besoins réels sont pris en compte.

Les appuis intensifs dans le cadre de projets intégrant plusieurs volets techniques ont donné des résultats moins bons. Ils présentent les désavantages suivants :

- la dépendance technologique qui peut limiter les possibilités de relève des projets;
- la déresponsabilisation fréquente des bénéficiaires;
- le coût élevé des appuis par bénéficiaire

- la tendance à la pérennisation des projets.

Les problèmes qui réduisent ou empêchent le succès des projets visant **le développement des filières forêt-bois** se situent aux niveaux de la politique de coopération de la DDC, des politiques des pays bénéficiaires et des approches opérationnelles des projets d'exécution.

Au niveau de la DDC, les lignes directrices du secteur forestier ne fournissent pas d'orientations claires quant au choix de stratégies permettant aux activités en aval de la production ligneuse de contribuer véritablement à l'amélioration des conditions de vie des producteurs villageois. La DDC n'a pas établi la cohérence nécessaire entre les lignes directrices respectivement des secteurs forestiers et de la promotion de l'artisanat et de l'industrie. Il manque aux politiques respectives des modalités charnières pouvant faciliter l'harmonisation des approches dans les pays bénéficiaires et le développement de synergies. Ce fait explique probablement la part trop faible des financements en faveur du développement des filières bois, qui se monte à 3 % environ de l'enveloppe totale allouée au secteur forestier.

Au niveau des pays bénéficiaires, les projets manquent souvent d'un support adéquat dans l'environnement politique, social et économique de la filière bois. Les problèmes les plus fréquents sont:

- l'absence de toute stratégie d'accroissement de la demande de bois issu de production paysanne autre que le bois d'énergie, dont la demande reste trop élevée;
- les politiques de promotion des petites industries du secteur informel sont peu développées, contrairement au cas des industries du secteur formel;
- les codes forestiers et autres régimes réglementaires sont inadaptés, surtout en matière d'accès des riverains aux ressources ligneuses étatiques;
- les acteurs de la filière sont peu communicants;
- les acteurs manquent d'appuis essentiels (structures bancaires inappropriées, système de développement de compétences inexistant, etc.);
- la recherche-développement ne fournit pas d'appui.

Au niveau des projets, en plus des problèmes d'identification des actions, de choix des groupes cibles et de la tendance à se substituer aux acteurs privés, on note un manque généralisé d'éclairage des programmes par la recherche-action. Dans certains projets, l'accent mis sur les produits et sur l'efficacité financière interne de la valorisation du bois l'emporte sur le développement des compétences des hommes et de leurs organisations socio-professionnelles. Les produits forestiers non ligneux ne bénéficient que de peu d'attention dans la détermination des objectifs d'aménagement.

Le constat selon lequel le potentiel de développement des filières forêt-bois pourrait être mis en valeur par l'intermédiaire d'une approche filière et d'un appui accru au secteur privé du bois, constitue l'un des principaux enseignements tirés de l'expérience de la coopération suisse. Le développement de filières forêt-bois villageoises est possible moyennant l'amélioration de l'environnement de l'ensemble de la filière, c'est-à-dire, entre autres, l'ouverture de débouchés, l'amélioration de la communication entre les acteurs et l'adoption de mesures structurelles permettant de connecter les producteurs ruraux aux marchés urbains. Les producteurs villageois pourront prendre en charge les opérations de la filière-bois

dans la mesure où un appui leur est fourni pour la création d'associations socio-professionnelles capables de défendre leurs intérêts. Ils pourront tirer parti des revenus découlant des valeurs ajoutées de la filière par l'une ou l'autre des voies suivantes, selon le contexte dans lequel ils opèrent:

- amélioration du pouvoir de négociation des conditions du marché, par adhésion aux associations de producteurs;
- contrôle de tous les stades des filières par la prise en charge de la chaîne des opérations, de l'exploitation à la vente, soit directement par les associations dont les producteurs sont membres, soit par des équipes de salariés mettant leur savoir-faire à la disposition des associations, soit par location du temps d'entrepreneurs indépendants pour certaines tâches de transformation de la matière première;
- adhésion des associations aux structures coopératives fédératives opérant en aval, pour assurer une intégration verticale dans la filière.

6.2. RECOMMANDATIONS

La mise en valeur de la matière première ligneuse produite par les communautés villageoises, le contrôle de la mise en valeur par les communautés, l'accroissement de la part de valeur ajoutée qui leur revient représentent des objectifs qui requièrent des programmes de dynamisation globale des filières forêt-bois. Les recommandations suivantes peuvent être formulées, en rapport avec la politique de coopération en matière de développement de l'économie forestière et du bois.

1. Encourager les pays bénéficiaires à adopter des stratégies d'accroissement de la demande de produits forestiers émanant des ressources paysannes

L'effort de création et de valorisation des ressources ligneuses dans le cadre des programmes de foresterie paysanne et communautaire ne pourra mener aux résultats attendus que si les entraves à l'utilisation économique de ces ressources sont levées. Le débouché le plus important, le bois d'énergie, pourrait ne représenter qu'une sous-utilisation de la valeur économique de ces ressources si des utilisations plus rémunératrices ne sont pas développées. Les politiques visant à la diversification des débouchés doivent être élaborées avant l'achèvement des programmes de création des ressources. L'utilisation inappropriée de la production, due à l'inexistence de marchés rémunérateurs, peut en effet réduire l'intérêt des producteurs et augmenter les avantages comparatifs d'autres activités rurales par rapport à la foresterie, sur les mêmes terres.

La promotion d'activités potentiellement grandes consommatrices de bois, dans le domaine de la construction par exemple, peut accroître la demande de bois de production paysanne. La formation de concepteurs, d'architectes et d'ingénieurs civils dans l'utilisation du bois et l'appui à l'émergence de bureaux d'ingénieurs du bois pourraient constituer des éléments d'une nouvelle stratégie. Il importe que les projets de construction soient conçus de façon à assurer des utilisations du bois nombreuses et variées, sinon d'autres matériaux s'y substitueront et la production ligneuse rurale sera mal rémunérée.

2. Développer une nouvelle approche d'aide pour le développement des filières forêt-bois

Les grandes lacunes dont souffrent les filières forêt-bois dans les pays en développement résultent le plus souvent des carences de l'environnement politique et socio-économique du secteur forestier. Le secteur forestier public est souvent mieux appuyé que le secteur privé du bois.

Les appuis devraient tendre, entre autres, à l'amélioration du cadre institutionnel, dont les retombées positives peuvent être escomptées jusqu'au niveau des producteurs villageois de la matière première. Sans institutions efficaces, publiques et privées, de promotion des activités de la filière bois, celle-ci ne pourra pas compter sur l'appui de corps professionnels organisés et performants, disposant des capacités de négociation requises.

Les actions doivent être bâties sur une analyse d'ensemble concernant une filière donnée et non seulement sur les projets forestiers en place. Les pays devraient donc bénéficier d'une assistance afin qu'ils disposent d'outils d'analyse de filière performants pour assurer une meilleure conception des politiques sectorielles et une meilleure coordination de l'effort des bailleurs de fonds.

3. Concevoir de meilleures stratégies d'appui aux producteurs et aux artisans du bois ruraux

Les producteurs villageois gèrent leurs exploitations de façon intégrée, dans le cadre d'une pluralité d'activités agricoles, pastorales, forestières et même artisanales. Il est parfois difficile d'y superposer des opérations complexes à l'aval de la production ligneuse sans changer fondamentalement le profil de l'exploitant.

De plus, les marchés ruraux étant restreints, le développement de filières forêt-bois basées sur les productions villageoises doit améliorer l'accès aux marchés urbains qui sont plus solvables, mais qui sont marqués par une forte concurrence ainsi que par des exigences élevées en matière de qualité et de régularité de l'offre. Toutes ces conditions ne favorisent que les acteurs spécialisés. L'implication des producteurs villageois à tous les stades de la filière doit tenir compte de cet environnement. Le savoir-faire nécessaire leur fera défaut dans la plupart des domaines. Le développeur fait donc face à un énorme défi: lever toutes les contraintes qui entravent l'accès des producteurs villageois aux marchés urbains.

Il paraît plus réaliste d'aider les pays bénéficiaires à créer les conditions permettant aux producteurs d'obtenir une bonne rémunération de leurs efforts. Cet objectif peut être atteint par un appui incitant les producteurs à effectuer eux-mêmes la première transformation de la matière première, afin de réduire les moins-values découlant des mauvaises relations volume / poids / distance de transport. Le développement de débouchés pour les produits semi-finis représente une autre façon d'atteindre cet objectif, par l'appui à l'émergence de groupes d'utilisateurs intermédiaires du milieu rural et d'intermédiaires du commerce

4. Augmenter l'appui aux organisations privées de promotion des activités de la filière forêt-bois

Le secteur privé du bois concerne un grand nombre d'acteurs dans des branches et des catégories socio-professionnelles diversifiées, ce qui pose le problème de la conception des modalités d'appui par les projets classiques de développement. Les organisations privées de promotion disposent, dans leur diversité également, de plus de souplesse et parfois d'outils méthodologiques plus variés. Par ailleurs, les forestiers ne sont pas en mesure d'englober toute la filière bois dans le champ de leur intervention directe, non seulement parce qu'ils n'en maîtrisent pas tous les instruments d'analyse, mais aussi en raison du cloisonnement des services étatiques par rapport aux différents segments de la filière.

L'aide au développement devrait donc amener la filière à fonctionner par elle-même, ce qui passe par des appuis accrus à l'émergence d'institutions privées diversifiées de promotion. Une démarche conjointe de la coopération et des pays bénéficiaires pourrait consister en l'établissement d'un cadre de dialogue entre bailleurs de fonds et organisations privées, afin que les besoins de ces dernières soient mieux pris en compte.

5. Appuyer la professionnalisation de tous les acteurs de la filière

La professionnalisation de tous les acteurs de la filière forêt-bois, d'amont en aval, est plus efficace qu'un ciblage exclusif des groupes ruraux. Il est difficile de développer une filière forêt-bois de masse sans promouvoir l'ensemble du secteur privé du bois.

La professionnalisation des acteurs de la filière est la condition primordiale de l'accroissement et de la diversification de la demande du bois produit par les communautés villageoises, car elle contribue à supprimer les goulets d'étranglement dans la filière technique. Sans professionnalisation, le producteur à la base prend à sa charge les moins-values qui découlent des situations d'inefficacité dans les maillons de l'aval et perd des débouchés lorsque les produits de substitution du bois envahissent les marchés.

La professionnalisation des acteurs permet également de renforcer les liens entre les producteurs des communautés villageoises et les acteurs urbains, qui sont nécessaires pour exploiter au mieux toutes les niches solvables du marché. Il est donc important que les critères de choix des bénéficiaires de programmes d'appui ne soient pas restrictifs, mais que les formes d'aide tiennent compte des facteurs limitants qui sont de nature différente selon les catégories d'acteurs.

6. Appuyer la recherche-action pour mieux identifier les besoins d'appui au développement de filières forêt-bois

Le développement des filières exige tout d'abord la mise au point de programmes visant à mieux articuler les initiatives et les relations entre les acteurs, aux niveaux national ou régional. En effet,

dans plusieurs pays en développement, les services pouvant jouer un rôle de chef de file dans le domaine du bois font défaut. De tels programmes doivent résulter d'une démarche de recherche-action permettant d'identifier les facteurs contraignants des politiques en vigueur et des pratiques en usage dans les pays bénéficiaires. La connaissance approfondie des réseaux commerciaux, des compétences disponibles et des possibilités d'établir de nouveaux débouchés constitue un prérequis de toute formulation d'actions de développement dans une approche filière.

Au niveau des zones et des groupes cibles particuliers, la recherche-action est nécessaire afin d'identifier les contraintes qui s'exercent sur la valorisation des ressources, de connaître les organisations de producteurs et leur efficacité en ce qui concerne le développement de leurs membres, de recenser les groupes d'acteurs de l'aval et leurs relations avec les producteurs de l'amont et d'évaluer les contraintes de l'accès aux marchés.

La recherche-action doit permettre également d'identifier des nouvelles techniques et de mettre au point de nouveaux produits afin d'accroître la demande globale de bois produit par les communautés villageoises, d'accroître sa valeur et de créer de nouveaux emplois induisant une valeur ajoutée plus élevée.

En matière de promotion de petites entreprises axées sur le bois, la recherche-action doit jouer un rôle dans le choix des appuis appropriés, en analysant leur contexte socio-économique. Les petites entreprises du bois sont plus imitatrices que novatrices dans le développement des productions. Il est donc nécessaire de prévoir une assistance pour la mise au point et le test de produits et de procédés de production nouveaux.

Dans le cadre d'actions ciblant les producteurs villageois, une attention particulière doit être accordée au rôle que les produits secondaires non ligneux sont appelés à jouer dans l'économie paysanne. L'intégration de cette préoccupation dans les systèmes d'aménagement forestier permettrait aux producteurs d'obtenir des revenus réguliers sans devoir attendre les ventes de bois. Les possibilités existent et varient selon les contextes propres aux pays, aux régions et aux communautés rurales.

Bibliographie

- Arnold, J.E.M., 1991: Foresterie communautaire, un examen de 10 ans d'activités. FAO. Rome
- Bahigiki, E., 1992: Appui méthodologique à l'opération menuiserie - UBUBAJI. Evaluation. Coopération suisse au développement, Kigali.
- Bahigiki, E. et Eijkelenboom, H.: 1993: Problèmes et contraintes liés à l'utilisation des matériaux locaux de construction au Rwanda. Etude illustrée par la construction des marchés couverts des communes Rutongo et Taba. AEFB / UBUBAJI / APAK. Rwanda.
- Bahigiki, E. et Mvuyekure, C., 1988: Etude sur la création et la consolidation des entreprises artisanales. Application aux menuiserie rwandaises. Butare, Rwanda.
- Bogaert, M.V.d., 1992: Group entrepreneurship - a way of banking on the strength of the rural poor. *Small Enterprise Development* 1, 4 : 37-45.
- Boomgard, J.J., Davies, S.P., Haggblade, S.J. et Mead, D.C., 1992: A subsector approach to small enterprise promotion and research. *World Development* 20, 2 : 199-212.
- Brasseul, J., 1993a: Introduction à l'économie du développement. Armand Colin, Paris.
- Brasseul, J., 1993b: Les nouveaux pays industrialisés. Armand Colin, Paris.
- Buttoud G., 1989: Les produits forestiers dans l'économie africaine. Presses Universitaires de France, Paris.
- Cernea, M.M., 1985: Sociological knowledge for development projects. In : Cernea, M.M. (Edit.): *Putting people first. Sociological variables in rural development.* p. 3-21.
- Cernea, M.M., 1992: A sociological framework: policy, environment and the sociological actors for tree planting. In: Sharma, P.N. (Edit): *Managing the world's forests.* p. 301-335. Kendall/Hunt Publishing Company, Dubuque.
- CESA, 1992: Logros y traspies del desarrollo rural contados por CESA. Quito.
- Choquet, C., Dollfus, O., Roy, le, E. et Vernières, M., 1993: Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française. Karthala, Paris.
- Cissé, M. et Bertrand, A., 1985: Etude économique des problèmes forestiers de la 3e Région. Marchés urbains des produits forestiers, place et rôle de la forêt dans les systèmes de production ruraux. Direction Nationale des Eaux et Forêts, Mali/CTFT, Nogent-sur-Marne/Intercooperation, Berne.
- DDA, 1989: Lignes directrices du secteur forestier de la DDA. Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, Berne.
- DDA, 1992: Politique sectorielle de la promotion de l'artisanat et de l'industrie. Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, Berne.

- DDA/Intercooperation, 1991: Foresterie paysanne et communautaire. Aperçu d'une décennie et perspectives opérationnelles. Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire / Intercooperation, Berne.
- De Bandt, J. et Hugon, P. (sous la direction de), 1988: Les Tiers Nations en mal d'industrie. Economica, Paris
- Douglas, J.J., 1983: A re-appraisal of forestry development in developing countries. M. Nijhoff / Dr. W. Junk Publishers, The Hague.
- Ela, J.M., 1994: Afrique: L'irruption des pauvres. L'Harmattan, Paris.
- Falconer, J. et Arnold, J.E.M., 1991: Household food security and forestry - an analysis of socio-economic issues. FAO, Rome.
- FAO, 1981: La foresterie et le développement rural. Etudes FAO: Forêts 26. Rome.
- FAO, 1988: Petites entreprises forestières. Etudes FAO: Forêts 79. Rome.
- FAO, 1993: L'approche gestion des terroirs. Documents de formation pour la planification agricole 32. Rome.
- Gamser, M., 1992: Subsector analysis - a macroanalytical tool for microenterprise support. Small Enterprise Development 3,1 : 43-44.
- Garrouste, P., 1985: Etude des modifications de la morphologie d'une filière technique: l'exemple de la forge. In : Morvan, Y.: L'analyse de filière. Economica, Paris.
- Griffon, M., Henry, P., et Lemelle, J.P., 1991: Les politiques agricoles et alimentaires en Afrique. Méthodes et outils d'analyse et d'aide à la décision. Ministère de la Coopération et du Développement, Paris.
- Guichaoua, A. et Goussault, Y., 1993: Sciences sociales et développement. Armand Colin, Paris.
- Harper, M., 1992: The critical factors for the success of cooperatives and other group enterprises. Small Enterprise Development 3, 1:14-21.
- Hugon, P., 1993a: Les trois temps de la pensée francophone en économie du développement. In: Choquet et al. (sous la direction de): Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française. Karthala, Paris.
- Hugon, P., 1993b: L'économie de l'Afrique. Editions La Découverte, Paris.
- Intercooperation, 1992: Stratégie du secteur Foresterie-Environnement. Intercooperation, Berne.
- Iqbal, M., 1993: International trade in non-wood forest products: an overview. FAO. Working paper FD Misc/93/11. Rome.
- Iraguha, A., 1993: AEFB - Rapport du premier semestre 1993. Gitarama, Rwanda.
- Jeans, A, Hyman, E. et O'Donnell, M., 1991: Technology - the key to increase the productivity of microenterprises. Small Enterprise Development 2, 2 : 14-23.

- Joshi, D., 1988: La pénurie de matières premières et le développement de petites entreprises en Inde. In FAO: Petites entreprises forestières. Etude FAO: Forêts 79. Rome.
- Kieckens, J., 1994: Quel type de production pour le Rwanda? Etude d'un cas « le non développement de la menuiserie ». UBUBAJI, Rwanda.
- Kilander, K., 1992: Cooperativas para la promoción del sector forestal en el desarrollo rural. Proyecto DFPA: Pequeñas industrias forestales, p. 73-90.
- Koulytchizky, S., 1985: Analyse et stratégies de filière, une approche nouvelle en agro-alimentaire, apports, dangers à surmonter. In Morvan, Y.: L'analyse de filière. Economica. p. 131-141.
- Lagarde, de O., 1991: Perspectives d'évolution à moyen terme du secteur forêts-industries du bois. Actes, 10^e Congrès Forestier Mondial, p. 510-515, Paris.
- Lázaro, M., Pariona, M. et Simone, R., 1993: A natural harvest. The Yanasha Forestry Cooperative in Perú combines western sciences and indigenous knowledge. Cultural Survival Quarterly, Spring 93: 42-44.
- López A.R. et Gerez, F.P., 1993: The permanent tension. The forest communities of Oaxaca blend communal traditions and urban industrial production. Cultural Survival Quarterly, Spring 93: 42-44.
- Mahajan, V. et Dichter, T.W., 1990: A contingency approach to small business and microenterprise development. Small Enterprise Development 1, 1: 4-16.
- Mead, D.C., 1992: Microenterprise development in a subsector context. Small Enterprise Development 3, 1: 35-42.
- MINAGRI, 1987: Plan Forestier National 1987-1997. République Rwandaise, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Kigali.
- Mishra, D.P. et Shah, T., 1992: Analysing organizational performance of village cooperatives. Small Enterprise Development 3, 1: 4-13.
- Monfort, J., 1985: L'analyse des filières de production: objectifs, méthodes et résultats. In Morvan, Y.: L'analyse de filière. Economica, Paris.
- Montaño, C.A. et Sainz, V.R., 1993: Consultoría del pino. Swisscontact, Cochabamba.
- Morvan, Y., 1985: L'analyse de filière. Economica, Paris.
- OARS / DREF Sikasso, 1993: Sciage de long en forêt classée de Farako. Formation des villageois de la forêt organisée par l'OARS et appuyée par Intercooperation. Casette video. Berne.
- Oksanen, T. et Rijssenbeek, W., 1988: Promouvoir les petites entreprises forestières communautaires: les leçons d'un projet au Pérou. In FAO 1988: Petites entreprises forestières. Etudes FAO: Forêts 79. Rome.
- Parant, B., 1991: La valorisation des petits bois de plantation en Afrique - Actes, 10^e Congrès Forestier Mondial, p. 396-401.
- Parant, B., 1994: Communication personnelle et brochures du CTFT.

- Poschen, P., 1994: A sectoral perspective: training in the forest informal sector. BIT, Genève.
- Projet AEFB, 1990: Plan d'Opération de l'opération d'appui aux entrepreneurs forestiers et du bois (AEFB) III^e Phase 1991-93. AEFB, Gitarama.
- Projet AEFB / Intercooperation, 1994: Plan d'Opération 1994. Gitarama, Rwanda.
- Projet AEFB / Maggi et Partenaires, 1992: Le transport des produits ligneux de la Crête Zaïre-Nil au Rwanda. Intercooperation/AEFB. Berne.
- SEED-CTFT, 1991: Schéma directeur d'approvisionnement du bois-énergie de Niamey. Niamey/Paris.
- Sen, B. et Mahajan, V., 1993: A sub-sectoral approach to small business and microenterprise development. *Small Enterprise Development* 4, 3: 37-46.
- Sharma, N.P., 1992: *Managing the World's forests*. Kendall/Hunt Publishing Co, Dubuque.
- Smith, R.C., 1993: Indians, forest rights and lumber mills : a project in Eastern Bolivia is striving to combine long-term visions of subsistence with short term needs for cash. *Cultural Survival Quarterly*, Spring 93: 52-55.
- Sommer, A., 1986: Bûcheronnage manuel au Honduras. *Le Forestier Suisse* 122 : 433-437.
- Sorg, J.-P., 1988: Le Centre de Formation Professionnelle Forestière de Morondava de 1978 à 1987: historique, résultats, perspectives d'évolution. DDA, Berne / EPF Zurich.
- Stevens, R.D. et Jabara, C.L., 1988: *Agricultural development principles*. The John Hopkins University Press, Baltimore.
- Strehlke, B., 1988: L'emploi dans le secteur urbain informel des industries du bois: résumé d'études OIT. In *FAO 1988: Petites entreprises forestières*. Etudes FAO: Forêts 79. Rome.
- Teszler, R. et Kolstee, T., 1990: Working together for small enterprise development. *Small Enterprise Development* 1, 4 : 37-45.
- Westoby, J.C., 1962: Forest industries in the attack on underdevelopment. In *FAO: The State of Food and Agriculture*. Rome.

Annexe 2: Contacts établis pour la préparation de l'étudeProjets

Pays	Projet	Personnes contactées
Bhoutan	Programme Forestier Bumthang	H. Schaltenbrand E. Rohrbach
Bolivie	PROFOR PLAFOR	A. Smith, J. Combe E. Chevallier E. Chevallier
Burkina Faso		F. Ramseyer
Burundi		F. Ramseyer
Equateur	CESA-Programme Forestier	U. Rohner, E. Chevallier
Honduras	Projet MARGOAS	A. Sommer
Madagascar	CFPF Morondava	Ph. de Rham
Mali	PAFOMA	J. Blaser, J.-P. Sorg P.-M. Fellay
Pakistan	KALAM UTROR Project	J. Krijnen, J. Blaser J. Stebler
Rwanda	AEFB UBUBAJI	J. Stebler, G. Poffet F. Keller, A. Repond, A. Iraguha U. Bloesch, J. Kieckens

Organisations et centres spécialisés

Organisation	Personnes contactées
CIRAD-Foêts	B. Parant, A. Bertrand, Fr. Besse
FAO, Rome	M.K. Muthoo, El Hadj Sene, K.H. Schmincke, M.E. Chipeta C. Chandrasekharan, A. Sjöberg
BIT, Genève	P. Poschen
GTZ, Eschborn	P.W. Saile, M. Kolshorn
CEDOTEC, Le Mont-sur-Lausanne	Ph. Vollichard

